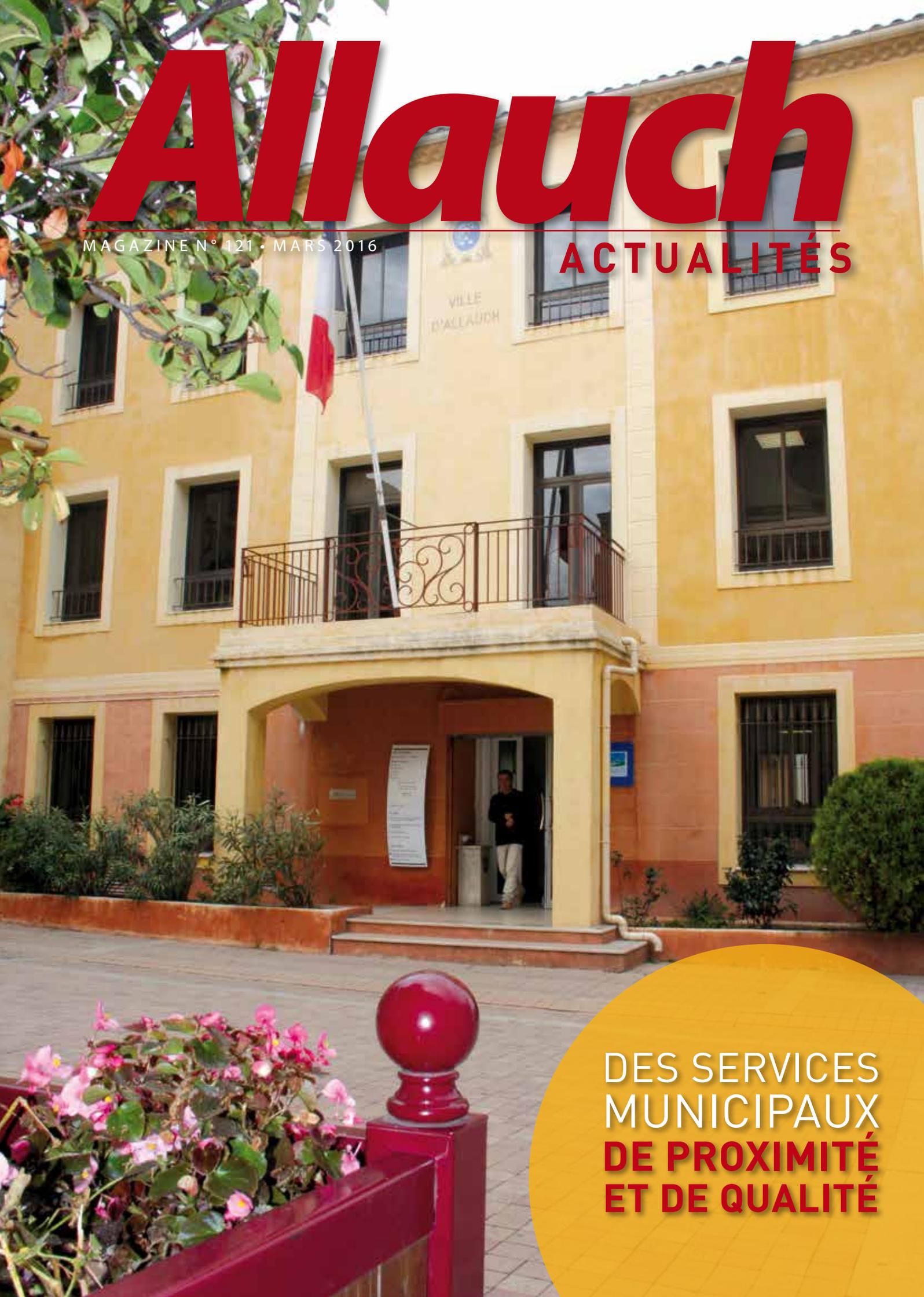


# Allauch

MAGAZINE N° 121 • MARS 2016

ACTUALITÉS



DES SERVICES  
MUNICIPAUX  
DE PROXIMITÉ  
ET DE QUALITÉ

# SOMMAIRE

## SÉCURITÉ

- Le C.I.S.P.D p.4
- La Vidéoprotection p.6



## SANTÉ

- A Allauch, l'hôpital est hospitalier p.7



## HABITAT

- Aides à l'amélioration de l'habitat ancien p.10
- L'opération façades se poursuit p.11

## TRAVAUX

- Le nouveau centre Technique Municipal p.12
- Les travaux avancent aux Gonagues p.14
- Travaux forestiers p.15
- Où en sommes-nous de LINEA ? p.16



## FINANCES

- Le débat d'orientation budgétaire p.19



## SERVICES MUNICIPAUX

- Le service population p.22

## ECONOMIE

- Profil Papeterie p.24
- La Maison de l'emploi p.26

## CULTURE

- A vos marque-pages, prêts, lisez ! p.30
- Noël à Allauch p.34



## TRIBUNE D'EXPRESSION

p.38

## ILLUMINATIONS

- Retour à la magie p.39

## ASSOCIATIONS

p.42

## BRÈVES D'ALLAUCH

- Nos centenaires p.48
- Hommages p.49
- Ils nous ont quittés p.51
- Passage de la TNT à la HD p.52



# ÉDITO

Madame, Monsieur, Chers Administrés,

Allauch est connue et reconnue pour sa qualité de vie.

Cette qualité de vie se construit autour d'un environnement protégé de plus de 4000 hectares de collines mais également grâce à des services publics municipaux de proximité et de qualité.

J'ai toujours souhaité proposer aux Allaudiens, de tous âges, des services qui facilitent leur vie au quotidien. Ces services s'accompagnent bien souvent d'équipements.

En 1975, la Commune comptait 125 employés municipaux, aujourd'hui ils sont près de 400. La Mairie fonctionnait avec quatre services, en 2015 ils sont 40. Les équipements culturels et sportifs étaient au nombre de 2, ils sont près de 40 aujourd'hui.

Cette évolution correspond aussi à une augmentation maîtrisée de la population. En 1975, il y avait 11 200 Allaudiens, en 2015, nous étions 20 960 (moins de 10 000 habitants en 40 ans soit 250 par an). Cette progression montre notre volonté de faire de la qualité de vie des administrés une priorité. D'autres à notre place auraient pu créer, sur cette même période, une ville de 60 ou 70 000 habitants. Ce n'est pas le choix que j'ai fait et que vous avez fait.

Bon nombre de ces services ne font pas partie des compétences obligatoires de la Municipalité, à l'instar de la Maison de l'Emploi. Ce n'est pas au moment où certains en ont le plus besoin que nous allons faire disparaître des outils de solidarité. Bien au contraire. D'autant que concernant la Maison de l'Emploi, vous pourrez constater dans l'article qui lui est consacré que les résultats sont au rendez-vous.

Aujourd'hui, bien que la pénalité sur les logements sociaux nous coûte chaque année

près de 300 000 €, les dotations de l'Etat diminuent encore cette année de plus de 430 000 € soit un manque à gagner de plus de 1 million si on cumule avec les baisses déjà effectives de 2014 et 2015, sans compter sur l'éventuelle perte d'une dotation de 350 000 € que pourrait engendrer la création de la Métropole (perte du fonds de péréquation intercommunal, FPIC), **avec la majorité du Conseil Municipal nous avons décidé de diminuer les taux communaux de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière.** Ainsi, nous participons à la réduction de la pression fiscale, suffisamment forte de la part de l'Etat.

Cette diminution a été possible grâce à la rigueur de gestion qui est la nôtre depuis des décennies, qui se poursuit et s'accroît. Nous devons faire preuve d'imagination et rationaliser toujours plus notre fonctionnement. Concrètement, cet effort se traduit principalement sur la masse salariale du personnel municipal : non renouvellement des départs à la retraite, non reconduction du personnel sous contrat ou en emplois aidés.

Malgré ce contexte difficile, nous poursuivons les investissements qui permettent de préparer l'avenir en équipant notre Commune. La politique municipale que nous menons a pour unique objectif d'offrir à l'ensemble des Allaudiens un cadre de vie où il fait bon vivre. Il semblerait que cette ambition soit atteinte puisque nombreux sont celles et ceux qui souhaitent résider à Allauch.



**Roland POVINELLI**  
*Maire d'Allauch*



# SÉCURITÉ



## CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

*En novembre dernier a eu lieu, à Allauch, la réunion plénière du C.I.S.P.D afin de faire le bilan de l'état de la délinquance à Allauch et Plan-de-Cuques.*

**C**harles DALMASSO, notre Adjoint délégué à la Sécurité, a tenu tout d'abord à informer les différents intervenants que **les statistiques globales de délinquance de voie publique sur Allauch sont à la baisse.**

Ces chiffres sont le reflet d'une politique volontariste axée sur la sécurité et le bien-être des Allaudiens. L'effectif de la Police Municipale est composé de 19 policiers et de 8 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Une ronde de nuit a été mise en place sur le créneau horaire de 18h30 à 2h du matin.

Ces moyens supplémentaires déployés en terme de dissuasion (caméras, rondes de nuit...) portent leurs fruits et les résultats sont là.

Par ailleurs, deux brigades motorisées, présentes essentiellement dans les zones urbaines, viennent en renfort des 4x4 afin d'assurer la protection des 4000 hectares de collines que compte la commune.



## DES ACTIONS DE PRÉVENTION EN FAVEUR DES JEUNES

Les actions de prévention tiennent une grande place dans les bons résultats de la lutte contre la délinquance à Allauch et Plan-de-Cuques.

Plusieurs dispositifs sont proposés tout au long de l'année : Allauch Loisirs, des sessions afin d'obtenir le BAFA, une semaine de travail organisée autour de la rentrée scolaire et du brevet, des journées nautiques durant l'été organisées avec la collaboration du Centre de Loisirs Jeunes de la Police Nationale et les Nocturnes 13190. Une initiative locale innovante récompensée d'un prix Territoria et qui réunit les 14/25 ans pour plusieurs soirées d'été, chaque année.

Ce dispositif présente l'avantage de proposer de nombreuses activités encadrées par du personnel qualifié améliorant par là même la qualité de vie des administrés.

Des permanences du Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) et de l'Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention des Bouches-du-Rhône (ADDAP13) sont assurées à la Maison du Citoyen d'Allauch.

Une politique de sécurité efficace grâce à un étroit partenariat entre les services de police, les autorités judiciaires et l'ensemble des partenaires locaux.



### QUESTION À... CHARLES DALMASSO

*Adjoint délégué à la Sécurité des Biens et des Personnes*

**Vous avez en charge la sécurité de nos concitoyens, que pouvez vous nous en dire ?**

Les dernières statistiques en notre possession, font apparaître une baisse de la délinquance à Allauch. Si nous pouvons nous en réjouir, nous avons toujours une pensée pour les victimes. Et c'est justement pour en limiter leur nombre que nous mettons en place une politique volontariste dans le domaine de la sécurité : vidéoprotection, augmentation des effectifs de la Police Municipale, rondes de nuit, actions de préventions... Cette politique semble aujourd'hui porter ses fruits.

## VIDÉOPROTECTION

# LES CAMÉRAS SERVENT AUSSI À VERBALISER LES AUTOMOBILISTES



L'usage de la vidéoverbalisation s'est quasiment généralisé en France. Les municipalités cherchent avant tout à lutter contre les stationnements gênants.

Le dispositif de vidéoverbalisation permet de sanctionner à distance un conducteur. Par le biais de sa plaque d'immatriculation relevée sur les images, ce dernier, vite localisé, reçoit, quelques jours plus tard, l'amende chez lui.

Le stationnement gênant est avant tout visé par notre municipalité notamment les véhicules garés en double file.

Quelques-unes des soixante caméras déployées sur la voie publique sont ainsi utilisées à cet effet.

Même si elle est réservée à quelques infractions clairement définies, la vidéoverbalisation permet de relever d'autres comportements dangereux. Outre le stationnement gênant, le franchissement de feux tricolores peut également être sanctionné.

### STATIONNEMENT TRÈS GÊNANT

**Depuis début juillet, certains stationnements sont considérés comme «très gênants» et sont passibles d'une amende de 135 euros, contre 35 euros auparavant**

Vous avez peut-être reçu récemment une amende de 135 euros à votre domicile pour «stationnement très gênant». Une erreur de la police ? Pas du tout. Un décret publié le 4 juillet 2015 au Journal Officiel réforme le code de la route.

Le texte définit le «stationnement très gênant» et là où il ne fallait jusqu'à alors payer que 35 euros pour certaines infractions, l'addition s'élève désormais à 135 euros pour ce qui est du montant forfaitaire.

Le montant minoré (paiement dans les 15 jours qui suivent l'infraction) passe à 90 euros et l'amende majorée (paiement après la limite de 45 jours) est de 375 euros, contre respectivement 22 et 75 euros auparavant.

# SANTÉ



**A** lors que de nombreux hôpitaux de proximité ferment leurs portes, à Allauch, notre hôpital est en plein développement. Cela peut paraître étonnant mais à y regarder de plus près des raisons expliquent cette évolution. En effet, sous l'impulsion de Roland POVINELLI, alors Président du Conseil de Surveillance, et de Robert SARIAN, Directeur du Centre Hospitalier d'Allauch, le choix a été fait de donner une orientation spécifique et quasi unique dans le département à cette structure médicale : apporter une réponse sanitaire et médico-sociale de proximité en matière d'addictions, d'accompagnement de fin de vie, de grand âge, d'handicap et de maintien à domicile.

Nous vous proposons de découvrir l'hôpital d'Allauch et ses différents services.

## L'HOSPITALISATION EN COURT SÉJOUR ET EN SOINS DE RÉADAPTATION

L'hospitalisation en court séjour est programmée pour des pathologies aiguës depuis le domicile, après une

urgence, en provenance d'autres services hospitaliers (réanimations, soins de longue durée) et à la demande d'Établissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Les soins de suite et de réadaptation se font après une hospitalisation en court séjour ou en provenance directe du domicile du patient. Ce service a pour objectif de restaurer et consolider l'autonomie, sous toutes ses formes, du malade. Il permet également d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social avec le patient et/ou sa famille après l'hospitalisation.

## LA FILIÈRE D'ADDICTOLOGIE RECONNUE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Ce service permet la prise en charge personnalisée, médicale, psychologique et socio-éducative des comportements addictifs. Il s'organise en trois secteurs de soins qui sont en interaction : les courts séjours pour la phase de sevrage, les soins de suite pour la phase de consolidation de sevrage et l'hôpital de jour pour soutenir le patient en amont ou en aval de son hospitalisation.



## QUESTION À...

**JANINE MARY**

*Présidente du Conseil de Surveillance de l'hôpital*

**L'hôpital d'Allauch a connu ces dernières années d'importants changements, il s'est modernisé, s'est ouvert à un public plus large ... En tant que représentante de Monsieur le Maire, en êtes vous satisfaite ?**

Tout d'abord, je dois vous préciser que Monsieur le Maire est membre de droit du Conseil de Surveillance. Il n'a pas souhaité y siéger pour ne pas cumuler les fonctions et s'investir à 100% dans son rôle de Maire. Ensuite, concernant l'évolution de l'hôpital je ne peux que m'en réjouir. Roland POVINELLI et Robert SARIAN, le Directeur, ont su relever les défis de santé publique et prendre les bonnes décisions au bon moment pour faire de l'hôpital d'Allauch un exemple dans le Département. Nous pouvons tous en être fiers.

## L'HÉBERGEMENT MÉDICALISÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Cet hébergement peut se faire de deux manières différentes :

- soit en unité de soins longue durée. Elle concerne la personne âgée en perte d'autonomie (physique et/ou psychologique) et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale continue. Il lui sera prodigué, au quotidien, des soins adaptés dans leurs dimensions préventive, curative ou palliative tout en préservant et développant son autonomie.
- soit en Etablissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D). Deux structures existent : la maison de retraite « Bernard Carrara » dans le village qui accueille des personnes âgées en perte d'autonomie et nécessitant un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et la « Maison des Collines » à l'hôpital qui accompagne nos aînés dépendants et atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

## LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE « LA RENCONTRE » DESTINÉE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Il s'agit d'un hébergement médicalisé pour les personnes polyhandicapées atteintes de pathologies neurodégénératives (maladie de Huntington, sclérose en plaques...). Ces malades nécessitent des soins constants, une surveillance médicale adaptée et une aide pour les gestes du quotidien.

## LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

Quand cela est possible, il est toujours préférable de maintenir la personne âgée ou handicapée dans son environnement familial. Afin de favoriser cette situation, l'hôpital d'Allauch a mis en place des services adaptés :

- Un Service de Soins Infirmiers A Domicile pour personnes âgées ou handicapées
- Une Equipe Spécialisée Alzheimer pour accompagner le patient et sa famille
- Un Accueil de Jour Alzheimer qui permet d'accueillir la personne atteinte de cette maladie ou d'une pathologie apparentée, à la journée, une ou plusieurs fois par semaine. Il lui sera proposé des activités adaptées à ses besoins.

## L'ÉQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS

Elle se compose de médecins, psychologues et d'infirmiers, propose des soins thérapeutiques et un accompagnement de patients atteints de maladies graves, évolutives ou terminales. Un soutien psychologique est également apporté à la famille. Créée à l'initiative du Centre hospitalier d'Allauch et partagée avec les hôpitaux d'Aubagne et de la Ciotat, cette équipe intervient en milieu hospitalier. Récemment reconnue comme organisme de formation, elle propose également un soutien aux soignants en Etablissement hébergeant des personnes âgées dépendantes.

## LES CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES

L'hôpital d'Allauch propose des consultations de spécialistes qui s'adressent à la fois aux patients hospitalisés et à un public extérieur. Ces consultations se font sur rendez-vous, du lundi au vendredi, selon les spécialités (addictologie, cardiologie, chirurgie dentaire, consultation mémoire, dermatologie, diététique, consultation sur la douleur, imagerie médicale, échographie, médecine polyvalente et gériatrique, neurologie, ophtalmologie et otorhinolaryngologie).

Renseignements au 04 91 10 46 63.

## UN HÔPITAL OUVERT ET CITOYEN

La particularité de cet établissement est son ouverture sur l'extérieur. Il y a tout d'abord les partenaires « naturels » : la Coordination de Santé du Canton Vert qui aide à l'accompagnement médical et médico-social des personnes de plus de 75 ans en lien avec des professionnels libéraux ou institutionnels, le Pôle Info Seniors 13 qui a pour vocation de répondre à toute demande générale émanant des personnes de plus de 60 ans ou encore les associations de malades. Plus récemment, le Centre hospitalier s'est vu confier la responsabilité de gérer au plan départemental le Dispositif d'information et de coordination en addictologie 13 (DicAdd 13). Ce dispositif mobile dont le siège est situé sur l'hôpital a pour but de sillonner le département en proposant un soutien méthodologique et une coordination aux professionnels libéraux et médecins de ville confrontés à une patientèle souffrant d'addiction. Les plans personnalisés de soins élaborés avec ces professionnels viseront à un soutien médico-psycho-social des patients en orientant les personnes concernées sur les dispositifs les mieux adaptés aux situations de chacun. Il mettra également à disposition des professionnels une veille scientifique actualisée sur la prévention et la prise en charge en addictologie.

## LA MAISON ET LE COMITÉ DES USAGERS

Ouvert à toutes les associations de représentants d'usagers et de malades, cet espace d'écoute, de soutien et d'information sera ouvert autant aux patients hospitalisés et à leurs familles qu'au grand public du Canton Vert préoccupés par toute problématique de santé (diabète, maladies chroniques, cancer, Alzheimer, addictions, aide aux aidants...).

Ces diverses associations proposeront des permanences d'accueil et se constitueront également en comité de représentants chargés d'aider la direction de l'hôpital à mieux répondre aux besoins de la

population. Et Robert Sarian, directeur, de conclure: « Instituer une Maison et un Comité des usagers au cœur même de l'hôpital, c'est reconnaître la place et le rôle des patients et de leurs familles comme sujet et acteur de leur propre santé, mais également prendre en compte de manière effective et sincère toute idée ou suggestion de leur part nous permettant d'améliorer le service rendu. C'est également l'occasion d'ouvrir nos portes au grand public en lui proposant à travers des permanences et des conférences d'information, un espace d'accueil, d'écoute et d'expression autour des grandes problématiques de Santé. »

Par ailleurs des conférences sont organisées dans l'enceinte même de l'hôpital à l'instar des « Sentiers de la Connaissance » qui, cette année, y officieront à deux reprises.

### Centre Hospitalier d'Allauch

Chemin des Mille Écus - Tél. : 04 91 10 46 46



## 1975 : UN HÔPITAL EN VOIE DE DISPARITION

Dans le milieu des années 70, un vieil hôpital, vétuste et inconfortable, se trouvait dans le village. Le Ministère de la Santé avait donc décidé de le fermer définitivement. Sa réhabilitation aurait été trop coûteuse. Quelques années auparavant, la maternité avait déjà fermé. Avec la destruction de cet équipement, l'offre de santé de proximité allait disparaître sur Allauch. Avec toute la détermination que nous lui connaissons, Roland POVINELLI prend ce dossier à bras le corps et obtient, en 1986, du Ministre de la Santé, Edmond HERVE, l'autorisation de réaliser un montage financier, rare à cette époque : vendre le vieil hôpital à un promoteur, acheter un terrain dans le quartier de la Pounche et faire un emprunt pour construire un nouvel établissement. En 1991, le nouvel hôpital est inauguré, permettant ainsi de conserver des soins de proximité et de préserver une centaine d'emplois.

# HABITAT

## HABITER MIEUX

# AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ANCIEN DÉGRADÉ

**D**ans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » (voté pour 5 ans), « Aix Marseille Métropole » et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) apportent des subventions pour encourager les efforts en matière de rénovation de l'habitat privé ancien : reconverter des biens vacants, remettre aux normes des logements inconfortables, créer des logements de qualité à des loyers accessibles, adapter les logements aux difficultés liées au vieillissement ou au handicap, enfin agir en faveur des économies d'énergie.

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DES SUBVENTIONS ?

Vous êtes propriétaire bailleur ou occupant d'un logement ancien de plus de 15 ans et votre logement a besoin d'une réhabilitation.

### A QUOI SERVENT CES SUBVENTIONS ?

- A réhabiliter un logement très dégradé.
- A améliorer la performance énergétique du logement.
- A adapter un logement au vieillissement ou au handicap.
- A remettre sur le marché de la location un logement vacant à loyer modéré.

### POUR QUELS FINANCEMENTS ?

En tant que propriétaire bailleur, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'aides aux travaux pouvant couvrir de 25% à 45% de vos dépenses. En fonction de la nature de votre projet, des aides complémentaires pourront être débloquées par

Marseille Provence Métropole ou le Conseil Régional PACA sous certaines conditions.

Cette aide peut être cumulée avec d'autres avantages fiscaux, sous certaines conditions : primes, crédit d'impôts, abattement sur les revenus fonciers, etc.

Pour les propriétaires occupants aux ressources très modestes, l'avance de la subvention et/ou un prêt sans intérêt pourront être proposés ainsi que des aides aux travaux pouvant couvrir de 45 à 60% de vos dépenses, pourront être obtenues mais également des financements complémentaires de la CARSAT, du RSI ...

### À QUI S'ADRESSER ?

ADRM au 04 91 62 66 87 pour le conseil, l'assistance et l'aide au montage de dossier.

### INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Si votre logement ne nécessite pas de travaux, vous pouvez solliciter le conventionnement sans travaux et bénéficier d'une déduction fiscale spécifique grâce à une procédure simplifiée. Vous vous engagez à louer votre logement pour une durée minimale de six ans à des locataires sous conditions de ressources et à des niveaux de loyers modérés, en contrepartie vous bénéficiez d'une déduction de 60 % sur vos revenus fonciers bruts.

Ce dispositif de conventionnement s'applique aussi bien aux logements neufs ou anciens, vacants avec un locataire en place (renouvellement du bail)».

## URBANISME

# L'OPÉRATION FAÇADES SE POURSUIT



### QUESTION À...

**JEAN NAYA**

*Adjoint délégué à l'Urbanisme*

#### **Pourquoi avoir mis en place un dispositif d'aide financière pour la rénovation des façades dans le village ?**

Il est important de valoriser notre patrimoine architectural. L'aide financière mise en place dès 2009 a depuis encouragé de nombreux propriétaires à entreprendre des travaux de rénovation de leur façade. Ce dispositif améliore le cadre de vie et l'attractivité de la Commune notamment d'un point de vue touristique.

**E**n vertu de l'article L132-1 du Code de la Construction et de l'Habitation « les façades des immeubles doivent être constamment tenues en bon état de propreté et les travaux nécessaires doivent être effectués au moins une fois tous les dix ans ».

Le dispositif communal d'aide financière, mis en place depuis 2009, a déjà permis la rénovation de 78 façades dans le village auxquels s'ajoutent 40 façades pour lesquelles aucune subvention n'a été sollicitée par les propriétaires, mais qui ont bénéficié d'une assistance architecturale et d'un suivi technique pour le dépôt des dossiers de déclaration préalable.

Ces subventions communales de 40 % à 80 % du montant hors taxe des travaux (plafonnées et majorées

en fonction des revenus fiscaux ou de la nature des travaux) sont accessibles à tous les propriétaires d'une maison de village entreprenant des travaux de ravalement de façades dans le centre ancien.

Cette opération se poursuit donc en 2016, les personnes souhaitant réaliser des travaux de ravalement de façades dans le village peuvent contacter Mme FAVALORO au 04.91.10.48.49 ou se rendre aux permanences façades le mercredi matin de 8 h 30 à 12 h au service Urbanisme situé 1 rue Notre Dame. Vous pourrez également être assisté par un Architecte Conseil pour vos travaux à engager.

Il est à noter que le Conseil Régional accorde à la Commune une subvention annuelle de 12 500€.

### **PERMANENCES DE L'ADIL**

#### **L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

Les permanences de l'ADIL ont lieu, à la Maison du Citoyen et de la Solidarité d'Allauch, le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

L'ADIL apporte un conseil juridique, financier et fiscal en matière de logement.

# TRAVAUX

## CONSTRUCTION

# LE NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



**Pose de la première pierre du futur Centre Technique Municipal le 16 décembre 2015 par Bruno GENZANA, Vice-Président du Conseil Départemental et Jean TOMASINI, adjoint au Maire délégué aux Services Techniques et Grands Travaux.**

La cérémonie de la pose de la première pierre du futur Centre Technique Municipal a eu lieu le 16 décembre 2015 en présence de Bruno GENZANA et de Jean TOMASINI. Le programme de construction de ce nouvel équipement vient de démarrer.

Ce projet établi sur les 5 221 m<sup>2</sup> de terrain de l'actuel centre technique, prévoit la construction d'un

bâtiment, comprenant environ 280 m<sup>2</sup> de bureaux, 930 m<sup>2</sup> d'ateliers techniques ainsi que 680 m<sup>2</sup> de constructions légères (silos, enclos couvert, abris...). Les travaux comprendront également la réalisation des aménagements extérieurs, la voirie, les réseaux divers, l'aménagement des espaces verts et des zones de stationnement.

Cette construction moderne de structure mixte (maçonnerie/structure métallique) recevra un



**Projet du bâtiment du futur centre technique.**

parement en aluminium laqué de couleur brune, façon «tasseaux de bois». Les menuiseries seront en aluminium laqué de la même couleur brune. La toiture à 4 pentes sera en tuiles vieilles posées sur panneaux ondulés.

L'accès au terrain se fera depuis une nouvelle voie qui sera réalisée par la Communauté Urbaine en 2016. Les raccordements aux réseaux publics seront réalisés en souterrain depuis cette voie.

Après la livraison des nouveaux bâtiments et les opérations de transfert dans les nouveaux locaux, le hangar actuel sera démoli et les préfabriqués démontés.

Le nouveau Centre technique devrait être opérationnel dès 2017.

Cette opération s'inscrivant actuellement dans le cadre du dispositif du Contrat Département de Développement et d'Aménagement (CDDA) nous avons obtenu une subvention de 1 315 802 €.

La Commune a engagé une nouvelle action auprès du Conseil Départemental afin que cette subvention soit réévaluée à 1 545 000 € dans le cadre du dispositif du Contrat d'Objectifs 2016-2020.



**Les travaux actuellement en cours.**



# GROUPE SCOLAIRE DES GONAGUES LES TRAVAUX AVANCENT



Les travaux relatifs à la réalisation du groupe scolaire et d'un équipement socioculturel et sportif sur le site des Gonagues prennent forme et de nouvelles étapes viennent d'être franchies. Les cloisonnements intérieurs, collecteurs, gaines et réseaux sont quasi-achevés. A l'extérieur, les travaux de voirie se poursuivent et les murs de soutènement sont en cours de réalisation.

La fin des travaux de construction de ces équipements publics est prévue, comme annoncé précédemment, au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 et ils devraient être opérationnels pour la rentrée scolaire de septembre prochain.

Sur les 6 100 m<sup>2</sup> de terrain dont 1 880 m<sup>2</sup> environ de surfaces utiles ce projet comprend :

- un groupe scolaire de 8 classes (5 classes élémentaires et 3 classes maternelles) avec des espaces divers

(accueil, salle de repos, réserves, pôle administratif et technique, cours, préaux, espaces sportifs, etc...),

- des équipements mutualisés (espaces divers, salle polyvalente, bibliothèque, cuisine satellite, réfectoire) pour les entités précitées,
- un équipement socioculturel et sportif, décomposé en un équipement sportif dédié aux arts martiaux et une salle polyvalente,
- des équipements extérieurs mutualisés (stationnement, espaces verts).

Cette opération estimée à 4 785 600 € HT, bénéficie de la participation des promoteurs au titre du P.A.E. (Plan d'Aménagement d'Ensemble) et de la subvention du Conseil Départemental 13. La part communale du financement de ces équipements est, quant à elle, estimée à 163 227 € HT. Ce qui, pour un programme de cette envergure, est très minime.



### QUESTION À... MAURICETTE DROUOT

*Adjointe déléguée à l'Éducation*

**Parlez-nous du nouvel équipement scolaire des Gonagues. Pourquoi la réalisation d'un tel projet ?**

Pour répondre à l'augmentation du nombre d'effectifs dans les groupes scolaires existants, cette réalisation était devenue indispensable. Très moderne, cet équipement pédagogique accueillera 5 classes élémentaires et 3 classes maternelles ainsi que l'ensemble des structures nécessaires à son fonctionnement. Un équipement socioculturel et sportif vient compléter ce projet. Le bien-être de nos enfants a toujours été une priorité de la municipalité.

# TRAVAUX FORESTIERS ET DE DÉFENSE CONTRE LES INCENDIES



**Travaux de débroussaillage et de dépressage des pins sur 31 ha.**

« Durant la période à haut risque, la mobilisation de la commune pour une vigilance accrue de nos collines permettent de sauvegarder notre patrimoine naturel. Mais la prévention ne se limite pas uniquement à la seule période estivale. Elle se fait tout au long de l'année », précise Nathalie COUTENET, élue déléguée à la protection des collines.

En 2015, de nombreux travaux forestiers et opérations diverses ont été effectués en régie par les agents du Service Protection des Collines, par des entreprises spécialisées ou par l'Office National des Forêts (O.N.F.) :

- Travaux de débroussaillage et d'abattage d'arbres sur une largeur de 20 m de part et d'autre du chemin de la fenêtre des Maurins (Canal de Provence).
- Travaux de dépressage des pins sur 18 hectares par des entreprises spécialisées, pour un coût de

71 000 € TTC, subventionnés à hauteur de 15 000 € par le Conseil Départemental auxquels s'ajoutent 7 000 € de recettes suite à la vente de bois (400 m<sup>3</sup>), 8 ha de dépressage ont été effectués par les services municipaux et 5 ha par l'Office National des Forêts.

- Installation de deux citernes de 30 000 litres avec aire de pose pour les hélicoptères bombardiers d'eau au dessus des Bellons et de l'Oasis : 25 000 € TTC à la charge de la commune. Une des citernes a été financée par le Lions Club d'Allauch.
- Travaux d'entretien des ouvrages DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies) et évacuation des dépôts sauvages.
- Réfection et mise au gabarit de la piste GB210 (Grande Tête Rouge) sur 1 700 mètres linéaires avec création de deux aires de croisement pour les pompiers pour un coût de 21 000 € TTC.

## LE CHANCRE COLORÉ DU PLATANE

**Deux platanes ont dû être abattus par les services du Conseil Départemental.**

Situés devant l'église de la Bourdonnière, ils étaient contaminés par le chancre coloré.

Il s'agit d'une maladie grave qui cause la perte chaque année de nombreux platanes.

Le champignon responsable de cette maladie est classé parasite de lutte obligatoire ce qui signifie que le seul moyen efficace de lutte est l'abattage et la destruction des arbres concernés. Le signalement de tout sujet contaminé ainsi que la mise en place des méthodes de lutte sont obligatoires en tout temps et en tout lieu.

# OÙ EN SOMMES-NOUS DE LINEA ?



**L**INEA (Liaison Inter quartiers au Nord-Est de l'Agglomération), est un boulevard urbain qui part des quartiers marseillais de Saint-Mitre/Saint-Jérôme, traverse Plan-de-Cuques et arrive à Allauch par la Pounche pour ensuite rejoindre l'avenue de Provence.

## DE LA B 55 À LINEA, EN PASSANT PAR RD4 DÉVIÉE : LE NOM CHANGE MAIS LA VIGILANCE PERDURE

Cette liaison routière a toujours eu pour objectif l'évitement de l'agglomération marseillaise. Sous son nom B55, elle représentait 2 fois 3 voies, coupait notre commune en deux et aurait irrémédiablement séparé les quartiers de La Pounche et d'Enco-de-Botte d'Allauch. Les interventions de Roland POVINELLI ont permis l'abandon de ce projet.

Après cet abandon, les services de l'État cèdent les terrains concernés au Département des Bouches-du-Rhône. Ce dernier, sous la pression de la Mairie de Marseille, mais tenant compte de l'avis des Allaudiens, décidait de conserver le tracé de cette voie en réduisant les caractéristiques, c'est la RD4 déviée.

Le 12 juillet 1988, lors de la modification du Plan d'Occupation des Sols, notre Maire demande au Conseil Municipal de ne plus faire apparaître le tracé de la RD4 déviée. Après de nombreuses actions administratives, la commune fut obligée de faire figurer le tracé sur le Plan d'Occupation des Sols.

Aujourd'hui, cette voie se nomme LINEA. Nous nous devons d'accepter tous les aménagements qui permettront de fluidifier la circulation mais sans jamais accepter de mettre en danger notre cadre de vie.

# Saint-Mitre refuse une Linea à ciel ouvert

De Saint-Mitre à Allauch, les riverains restent mobilisés. Même si on est encore loin du premier coup de pioche

## RAPPEL DES FAITS

Le dossier de la RD4d, cette voie de liaison entre Saint-Menet et les Aygaldes, avance au niveau du tronçon que l'on a baptisé Linea (pour Liaison nord est de l'agglomération marseillaise) sur 6,5 km entre Saint-Mitre et Allauch. Le Conseil départemental a donné le feu vert au préfet pour qu'il lance la déclaration d'utilité publique. Il a émis le souhait aussi que cette route revienne à la Métropole.

**E**n donnant le feu vert au préfet pour lancer la DUP (Déclaration d'utilité publique) sur la Linea, le Conseil départemental a soulevé la colère des habitants de Saint-Mitre concernés par cette voie de contournement, qui passe à ciel ouvert dans leur quartier. "Pourquoi un tel empiètement alors que tant de riverains et associations ont émis des réserves sur le projet qui va mettre en péril la santé de nos enfants. À Saint-Mitre, la voie passe à 25m de l'école des Prairies", explique Michel Quilici, président de l'association pour la Sauvegarde du Poumon vert de Saint-Mitre. "On demande la couverture sur 270 m entre les chemins de Saint-Mitre à Four de Buze et de Bastide Longue. Elle passera aussi au pied du plateau sportif du futur lycée. On nous a opposé le volet financier.

*Nous avons fait des contre-propositions, moins chères, en vain."*

"L'accord a été donné au préfet en raison de l'avancement du dossier", explique-t-on au Département qui disposait d'un an après l'enquête publique pour lancer la DUP, sinon la procédure était à reprendre du début.

Vendredi, lors de l'assemblée générale de l'association de Michel Quilici, le débat s'est rapidement transformé en soutien politique d'élus de tous bords. Mais la première à parler, la conseillère départementale PS Geneviève Tranchida a eu le tort de s'abstenir lors du vote au Département. "Notre groupe n'est pas contre la voie, mais à certaines conditions." "Si vous n'étiez pas d'accord, il fallait voter contre, ont lancé des habitants. N'oublions pas que le projet vient de vous (allusion à la précédente

finances manquent pour finir le BHNS, est intervenu Stéphane Mari (PS), la Linea ne va pas émerger de suite." Le conseiller municipal et métropolitain propose "de faire partie de la commission transport de la Métropole pour défendre le quartier."

"Pas question d'accepter un projet avec 35 000 voitures qui passent près d'enfants", a ajouté Cédric Dieudezère, conseiller municipal (FN).

Monique Cordier, adjointe au maire, a rencontré Martine Vassal. La présidente (LR) du Conseil départemental lui a dit que "quoi qu'elle fasse, même pour faire passer un tramway, il fallait bâtir une route. C'est pas demain qu'on donnera le premier coup de pioche." Il est prévu que la route relie Saint-Mitre à Allauch en 2024. "Mais on ne veut pas d'aspirateur à voitures, ajoute l'adjointe à la Ville. Ainsi, si la Métropole se réapproprie le dossier, elle en fera une voie métropolitaine." "Cela fera partie des négociations que l'on aura avec le Département", précise-t-on au service mobilité de la Métropole.

"On a déjà attaqué l'arrêt sur l'eau, on attend le prochain sur la DUP pour l'attaquer également, indique Michel Quilici. Le collectif contre la RD4d aussi." Le combat risque de continuer avec la Métropole. "Ce qui, au vu des turbulences qu'elle connaît, nous laisserait un peu de temps..."

Corinne MATIAS

**"On ne veut pas d'un aspirateur à voitures."**

MONIQUE CORDIER

gouvernance socialiste du Département).

"Saint-Mitre a toujours été mal considéré dans cette histoire, a noté Romain Airaudo conseiller d'arrondissement LR. On est pour le désenclavement du quartier mais en ne faisant que ce tronçon cela ne réglera rien." "Les

## MAIS OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Dans un article paru dans le journal La Provence le 25 janvier dernier, nous apprenons que le Conseil Départemental a donné le feu vert au Préfet pour lancer la déclaration d'utilité publique, soulevant par là même la colère des habitants du quartier de Saint-Mitre.

Pour autant, à en croire cet article, il semblerait que la route ne verra pas le jour prochainement: «*Monique Cordier, adjointe au maire, a rencontré Martine Vassal. La présidente (LR) du Conseil départemental lui a dit que «quoi qu'elle fasse, même pour faire passer un tramway, il fallait bâtir une route. C'est pas demain qu'on donnera le premier coup de pioche.»*

Il est prévu que la route relie Saint-Mitre/Allauch en 2024.

## Affaire à suivre.

## CONTRÔLE PÉRIODIQUE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) doit réaliser, tous les 10 ans, le contrôle périodique des installations d'assainissement non collectif.

L'objectif étant d'assurer un assainissement non collectif de qualité, dans le respect de l'environnement.

Ces opérations ont été réalisées une première fois entre 2006 et 2009.

Les installations qui n'ont fait l'objet d'aucun autre contrôle du SPANC depuis 10 ans devront aussi être à nouveau inspectées.

Marseille Provence Métropole a mandaté son prestataire, la SERAMM, pour la réalisation de cette opération.

Conformément à la délibération du 10 décembre 2010 du Conseil de la Communauté Urbaine, ce contrôle sera soumis à une redevance d'un montant de 93,34 euros.

Le SERAMM prendra contact avec les propriétaires concernés à partir du mois de mars 2016.

## SIGNALEZ UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En cas de panne ou d'anomalie concernant l'éclairage public communal, contactez le **0 800 301 481** (numéro vert) disponible 24h/24 afin que les techniciens interviennent dans les meilleurs délais.

## VOIRIE : AMÉNAGEMENTS D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Dans le cadre de la loi de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la Caisse d'Épargne a réalisé le réaménagement de son agence du Village, Rue Frédéric Chevillon.

Toutefois, pour un accès en totale conformité, il était nécessaire de créer un bateau (bordure de trottoir de faible hauteur permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à celui-ci) au niveau du trottoir.

Celui-ci appartenant au domaine public, les travaux ont été réalisés par les services communautaires au mois de décembre 2015.

Un bateau a également été créé sur le trottoir d'en face.

## COLLECTE DE SAPINS DE NOËL : ENCORE UN BON RÉSULTAT

Depuis 2011, la ville d'Allauch organise avec la Communauté Urbaine, la collecte et le recyclage des sapins de Noël. L'objectif est double : éviter que les sapins finissent sur la voie publique mais aussi permettre, par leur broyage, de produire de l'engrais naturel.

Pour ce faire des points de collecte temporaires ont été créés notamment aux abords des écoles.

En quatre campagnes de collecte, la quantité de sapins récoltés a progressé, même si cette année, une petite baisse est à noter.

Initier les enfants, dès leur plus jeune âge, à adopter le bon geste pour préserver la planète c'est aussi l'ambition de cette opération.

2011-2012 : 780 kg,  
2012-2013 : 900 kg,  
2013-2014 : 1 tonne 940,  
2014-2015 : 1 tonne 540.  
2015-2016 : 2 tonnes 420.



# FINANCES

## DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

# L'ANNEE 2016 SOUS LE SIGNE DE LA RIGUEUR

**L**e Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une obligation légale qui s'impose aux communes de plus de 3 500 habitants. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, ce rapport comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce document, qui précède le vote du budget, présente les grandes lignes de ce que sera le budget de l'année à venir.

A Allauch, le D.O.B. a été dirigé par J. TOMASINI, Adjoint délégué aux Finances et au Budget, le 4 février dernier à l'occasion du Conseil Municipal. Ce qu'il faut retenir de ce Débat d'Orientation Budgétaire 2016 est que, malgré de nombreuses incertitudes, la majorité municipale poursuivra sa politique rigoureuse des finances communales et n'augmentera pas les impôts des Allaudiens.

### UN CONTEXTE GÉNÉRAL DIFFICILE

L'année 2015 a été marquée, au niveau national, par des indicateurs positifs : une croissance à 1,1% et

une amélioration des conditions de crédit avec des taux d'intérêt faibles.

En ce qui concerne les finances locales, la baisse des dotations de l'Etat va se poursuivre en 2016 même si des mesures seront prises à la fois pour atténuer les impacts sur les collectivités les plus fragiles et sur le niveau des investissements.

Pour Allauch, le manque à gagner 2016 s'élève donc, en cumulé, à plus d'un million d'euros.

### PAS D'AUGMENTATION DES TAUX MUNICIPAUX...

Comme chaque année, la loi de finances prévoit une augmentation de la valeur locative sur laquelle s'appliquent les taux votés par le Conseil Municipal. En 2016, cette augmentation sera de 1%. La fixation des valeurs locatives n'est pas de la compétence communale.

Pour tempérer cette légère augmentation automatique des impôts locaux, la Commune d'Allauch a décidé, une fois encore, de ne pas augmenter les taux

### DERNIÈRE MINUTE...

#### Les taux d'imposition communaux vont baisser

Depuis la tenue du débat d'orientations budgétaires, il s'avère que les prévisions sont meilleures que celles initialement effectuées, notamment en ce qui concerne le bilan de l'année 2015. Aussi, Monsieur le Maire a décidé de diminuer les taux communaux de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière, ce qui ne semblait pas possible dans un premier temps.



## QUESTION À...

**JEAN TOMASINI**

*Adjoint délégué aux Finances et au Budget*

**A l'occasion de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire, vous avez déclaré que les taux d'imposition ne seront pas augmentés et nous apprenons qu'ils vont baisser, quelle en est l'explication ?**

Depuis le débat d'orientations budgétaires nous avons affiné les prévisions et elles sont meilleures que nous le pensions, notamment sur le bilan de l'année 2015. Dès lors, quand j'ai eu connaissance de cette nouvelle situation positive, j'en ai informé Monsieur le Maire qui m'a demandé aussitôt de prévoir une diminution des taux communaux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

d'imposition qui relèvent de sa seule compétence. Ce choix politique vise à ne pas pénaliser nos administrés et nous oblige, plus que jamais, à gérer avec une grande rigueur les finances communales et ce d'autant plus que les dotations de l'Etat diminuent chaque année de façon substantielle.

## ... ET LA POURSUITE DE LA GESTION RIGOREUSE DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les efforts demandés aux services seront poursuivis en 2016, notamment par le biais de la commission d'attribution qui étudie et valide chacune des demandes d'achat formulées par les services.

Les efforts réalisés sur les frais de personnel tout au long de l'année 2015 permettront de reconduire une enveloppe budgétaire identique en 2016, voire légèrement inférieure, malgré l'évolution automatique de la masse salariale. Les départs continueront à ne pas être remplacés dès lors qu'une solution en interne sera envisageable.

Le tissu associatif allaudien est dense et contribue pleinement à notre qualité de vie. C'est la raison pour laquelle, les subventions aux associations seront maintenues.

## DES INVESTISSEMENTS MAINTENUS À UN NIVEAU IMPORTANT

La vitalité d'une commune se constate à sa capacité à investir et donc à préparer l'avenir de ses administrés. Allauch est une ville bien équipée et continuera à l'être, d'importants investissements sont prévus.

## Les Gonagues

Dans le cadre de l'aménagement du quartier des Gonagues, il a été prévu, par convention, la réalisation d'un groupe scolaire et d'un équipement sportif qui ouvriront à la rentrée scolaire de septembre 2016.

Le financement de ce projet est particulièrement réussi puisqu'entre les participations des promoteurs liées au Programme d'Aménagement d'Ensemble, la subvention du Conseil Général et la récupération de la TVA, la Commune ne prendra à sa charge que 350 000 € sur 5,5 millions d'€ soit 6,4 % du projet.

## Le Centre Technique Municipal

Le coût du projet lié à la construction du nouveau Centre Technique Municipal est d'environ 3 150 000 €.

Entre la subvention du Conseil Général (1 315 000 €) et la récupération d'une partie de la TVA (430 000 €), le coût final pris en charge par la Commune sera d'environ 1 400 000 € soit un peu moins de 45 % du coût global, mais qui sera compensé par une cession foncière.

Par ailleurs, cette construction permettra de se dégager en fonctionnement de la dépense de 40 000 € par an liée à la location des actuels modulaires d'une part, mais d'autre part de faire des gains sur les coûts de fonctionnement puisque les nouvelles techniques de construction permettront d'en faire un bâtiment beaucoup moins énergivore que les actuels modulaires.

Les travaux ont commencé fin d'année 2015 et s'achèveront en fin d'année 2016.

## La rénovation de la piscine municipale

Les aménagements prévus consistent en la réhabilitation totale et la mise en conformité des zones qui nécessitent d'être rapidement rénovées,



**Piscine municipale couverte.**

à savoir : vestiaires, hall, pédiluve, bassin intérieur, locaux du personnel, locaux techniques (chauffage, traitement de l'air, électricité, plomberie, etc...), extérieurs et abords immédiats de la piscine.

Cette opération permettra de réaliser, comme pour le Centre Technique Municipal, des gains sur les coûts liés au fonctionnement du bâtiment (chauffage, fuite d'eau), tout en offrant un plus grand confort aux utilisateurs.

Pour cette opération de 2 millions, une demande de subvention de 975 000 € a été déposée auprès du Conseil Départemental dans le cadre du Contrat d'Objectif.

### **Mise en accessibilité des services municipaux accueillant du public, conformément à la loi.**

Dans la continuité des délibérations votées au mois de décembre 2015, la Commune a entrepris un programme de travaux afin de rendre accessible les établissements communaux recevant du public. Au même titre que pour la piscine, une subvention de 491 250 € a été sollicitée dans le cadre du contrat d'objectif. Son obtention permettrait d'inscrire 100 000 € au titre de cette première tranche annuelle. Au cours de l'année 2016, d'autres projets seront lancés.

### **La réhabilitation et extension de la Maison des seniors**

Le coût global du projet est estimé à 1 029 000 € TTC dont 675 000 € seront pris en charge par le Conseil Général. Après récupération de la TVA, le coût restant à charge pour la Commune sera d'un peu moins de 210 000 € (20,3 % du coût global).

### **La cuisine centrale**

Les crédits inscrits doivent permettre d'affiner le projet de construction d'une nouvelle cuisine centrale dont le projet se situe sur le terrain des Aubagnens. L'unité de production devrait permettre de produire environ 2 000 repas/jour. Une subvention de 60% du montant hors taxe du projet a été sollicitée dans le cadre du contrat d'objectif.

### **Emprunt et contrat d'objectif**

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire, les élus ont eu connaissance que le Conseil Départemental allait accorder une subvention de 10 millions d'euros dans le cadre du Contrat d'Objectif.

Répartie sur les 5 prochaines années, cette subvention va éviter dès l'année 2016 de réaliser un emprunt d'un million d'euros qui avait été initialement envisagé. L'encours de dette pourra donc être ramené à 15,7 millions d'euros soit en dessous de 750€ par habitant, ce qui est largement inférieur à la moyenne nationale : (1 100 € par habitant pour les Communes de même importance qu'Allauch).

## ADMINISTRATION

# LE SERVICE POPULATION, À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE VIE

*Le service population compte 9 personnes,  
6 agents dédiés au service de l'état civil, cimetières,  
réglementation, 2 à celui de l'entretien des cimetières  
et la responsable du service.*

*Le service est ouvert au public du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, une permanence est  
assurée le samedi matin de 9h à 12h par deux agents.*

**L**e service état civil assure l'accueil et la gestion des demandes administratives ainsi que la réalisation de documents officiels. L'état civil a pour mission d'enregistrer les principaux événements qui marquent la vie de chaque individu : mariage, déclaration de décès, reconnaissance d'un enfant, inscription au répertoire civil, rectification et transcription d'actes.

Le service a ainsi en charge l'établissement, la mise à jour et la conservation des registres d'état civil des personnes nées, mariées, décédées à Allauch.

Toutes les modifications (mentions) à apposer sur les registres de l'état civil de ces personnes s'effectuent en ce service.

Il délivre et met à jour les livrets de famille, célèbre les mariages et parrainages civils.

**Madame Andrée NICOLAO, Conseillère Municipale déléguée à la Population, reste à votre disposition pour toutes questions liées à ces démarches administratives.**

Le service population vous accueille aussi pour la

réalisation des documents suivants : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation, attestation d'accueil, certificat de vie, certificat de concubinage, légalisation de signature, attestation de droits de douane, duplicata de permis de chasse...

Vous pourrez également y accomplir les formalités relatives au recensement militaire, débit de boissons...

Pour faciliter les démarches, des services sont proposés en ligne, aux administrés, sur le site internet de la ville d'Allauch : [www.allauch.com](http://www.allauch.com) (notamment les demandes d'actes d'état civil).

Ce service a également en charge le recensement de la population.

A Allauch, une enquête est réalisée tous les ans par sondage auprès d'un échantillon de 8 % de la population. 5 agents recenseurs, munis d'une carte officielle, déposent les questionnaires dans les foyers et les reprennent une fois remplis. Les réponses peuvent également se faire par internet. La collecte s'effectue entre janvier et février.



## QUESTION À... ANDRÉE NICOLAO

*Elue déléguée à la Population*

### **Le service population accompagne tout au long de leur vie les Allaudiens.. Quelles sont les principales missions de ce service public ?**

Elles sont nombreuses. Ce service est un passage obligatoire pour les différents évènements de notre vie. Il gère l'état civil des personnes, conserve les registres, recense la population et s'occupe de l'entretien des cimetières, entre autres. Notre enjeu majeur, comme nous le demande Monsieur Le Maire, est de répondre au mieux aux attentes de nos usagers d'autant que ce service est le plus fréquenté de la Mairie. Nous leur proposons également certains services en ligne sur le site internet de la ville [www.allauch.com](http://www.allauch.com).



La ville dispose de 4 cimetières (La Bourdonnière, Caguerasset, Allauch-Centre et Les Claous).

En mairie principale, le service Population/Cimetières se tient à la disposition du public pour tous types de renseignements, recherches de défunts, de sépultures, ou autres.

Lors de décès, le service renseigne les familles des défunts, effectue les formalités relatives aux décès et délivre les autorisations nécessaires après déclaration par les entreprises de pompes funèbres.

Le service assure également la gestion des cimetières (ouverture, renouvellement ou reprise de concessions, contrôle tous travaux effectués par les entreprises de marbrerie, pompes funèbres, etc).

Il étudie également, en collaboration avec les services compétents, tout projet d'aménagement voire d'extension de cimetière.

Par ailleurs, deux agents sont particulièrement affectés à l'entretien des cimetières (plantations, embellissement, taille, désherbage, petits travaux de peinture, etc )

### **Service Population**

Place Pierre Bellot  
13190 Allauch

Tél : 04 91 10 48 71 / 72 et 73

### **Mairie Annexe de la Pounche**

Place Bernard Monge  
(anciennement Place Haute  
de la Pounche)

Tél. : 04 86 67 46 40

*Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00*

### **Mairie Annexe du Logis-Neuf**

Avenue Jean Moulin  
Tél. : 04 86 67 46 47

*Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
et de 14h00 à 18h00*

# ECONOMIE

## GROUPE

# PROFIL PAPETERIE CONFORT ET CRÉATIVITÉ AU BUREAU

*C'est en 1974 que Georges PIERLOT crée sa première société. Face au développement et au rachat de plusieurs structures, il doit s'agrandir, et s'installe à Allauch en 1986 ; Profil Papeterie est d'ailleurs la première entreprise à s'implanter dans le Parc d'Activités de Fontvieille, tout juste inauguré.*

**D**ès les années 1990, les premiers travaux d'agrandissement sont réalisés pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle.

Aujourd'hui, la société a été reprise par son fils, Julien PIERLOT, 36 ans, et compte désormais 20 employés sur Allauch et 80 commerciaux sur toute la France. Ce GIE (Groupement d'Intérêt Économique) est le principal acteur de cette « niche » de vente directe au sein du marché de la fourniture de bureau.

Profil Papeterie est un groupement d'achat et de distribution B2B (Business to Business) de fournitures de bureau innovantes. Ce type de commerce (B2B) concerne un nombre d'acteurs plus limité que le marché grand public, et fait donc davantage appel à la personnalisation des produits ou des prestations, se traduisant par des partenariats privilégiés.

Depuis plus de 40 ans, cette société allaudienne s'est donnée pour mission principale d'apporter à ses clients (administrations, entreprises privées, PME/PMI, artisans, commerçants, etc.), plus de confort au quotidien par la qualité des produits : fabrications exclusives, systèmes de classement performants, produits garantis à vie, accessoires de bureau innovants et ludiques, articles d'écriture de qualité, solutions d'affichage et de communication, produits d'entretien et d'hygiène BIO et ultra performants.

Mais aussi en privilégiant la proximité et le côté humain de la profession : les commerciaux se déplacent personnellement chez les clients, pour montrer les produits, les faire tester, les conseiller ou encore en leur apportant des solutions possibles pour l'entretien et la propreté de leurs bureaux.



## Chiffres clés du groupe

**2 500 m<sup>2</sup>**

de plateforme de stockage

**6 600 000 €**

de chiffre d'affaires en 2014.

Plus de  
**20 000**

livraisons de colis par an

Plus de  
**35 000**

clients sont gérés par l'entreprise



### **Julien PIERLOT Président du Groupe Profil nous a fait part des enjeux économiques actuels et de ses projets pour 2016 :**

*« Dans un contexte où le pouvoir d'achat est en baisse et le e-commerce en plein essor, les petites entreprises françaises comme la nôtre risquent d'être pénalisées au profit des grands groupes internationaux. Le grand défi est de maintenir notre activité en répondant au mieux aux besoins des consommateurs d'aujourd'hui. Notre mission est donc de continuer à promouvoir des articles de qualité, à plus longue durée de vie, réutilisables, rechargeables, et qui, apportent un confort d'utilisation immédiat et incomparable. »*

*Toutefois, nous restons optimistes et nous prévoyons la construction d'un bâtiment supplémentaire, afin de pouvoir accueillir une nouvelle structure pour augmenter la capacité de stockage et la rapidité des livraisons et créer des emplois pour les Allaudiens.»*

**MAISON DE L'EMPLOI**

# **UN SERVICE MUNICIPAL DE PROXIMITÉ**

## **AU SERVICE DES ALLAUDIENS**



*L'Emploi a toujours été une préoccupation majeure de l'équipe municipale. C'est pourquoi, Roland POVINELLI a créé en 1990, un service municipal pour l'Emploi.*

*En 2000, devenu la «Maison de l'Emploi» elle sert principalement de relais entre les demandeurs d'emploi, les entreprises du secteur et les organismes intervenant dans le domaine de l'emploi.*

*La Maison de l'Emploi travaille en étroite collaboration avec Pôle Emploi, la Mission Locale et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, il est donc difficile de donner un véritable bilan mais plutôt quelques données chiffrées pour l'exercice 2015.*

## SES MISSIONS

**Emploi :** orientation, information, aide à la rédaction de CV, création de boîte mail, inscription Pôle Emploi, diffusion des candidatures, mise en relation avec les employeurs. Un suivi régulier est réalisé par contact téléphonique afin que le dossier soit à jour et la candidature prête à être transmise dès qu'un employeur communique une offre. Sont mis gratuitement à disposition : téléphone, fax et ordinateur avec connexion internet.

**Relation avec les Entreprises :** recense les offres d'emploi, recherche et sélectionne les candidats correspondant à leurs besoins. Toutes les candidatures sont transmises aux entreprises dans les 48 heures suivant l'offre.

**En 2015, 220 nouveaux demandeurs d'emploi reçus en rendez-vous individuel, 94 personnes ont pu trouver un CDD ou un CDI, 23 un CUI-CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) et 3 un stage.**

**Jeunes entre 16 et 25 ans :** Les Missions Locales ont 3 pôles de compétences : formation et orientation, vie sociale et emploi. Ce sont des organismes nationaux chargés d'aider les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale. Une Conseillère reçoit à Allauch deux jeudis matin par mois tous les 15 jours.

**En 2015, la Conseillère a reçu 128 jeunes en entretien individuel. 27 jeunes sont entrés en formation, 16 ont pu bénéficier d'un emploi Avenir, 12 ont obtenu un C.D.I., 3 un contrat d'apprentissage, 31 ont signé un contrat CIVIS (Contrat Insertion VI<sup>e</sup> Sociale), 15 ont un PPAE (Plan Personnalisé d'Action à l'Emploi), 2 sont en accompagnement Garantie Jeunes.**

**Demandeurs d'Emploi de longue durée :** Les Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.) créés à l'initiative des Collectivités territoriales et des Intercommunalités, présidés par leurs élus, s'inscrivent dans la stratégie territoriale pour l'insertion et l'emploi. Une Conseillère tient des permanences plusieurs fois par semaine, à la Maison de l'Emploi, afin d'assurer un suivi personnalisé et

régulier des demandeurs d'emploi de longue durée, peu qualifiés.

**Chaque année, à Allauch une Conseillère suit plus de 40 demandeurs d'emploi de longue durée.**

**Création d'Entreprise :** Créé en 1994, Initiative Marseille Métropole (ancien CPEM) est une plateforme France Initiative soutenue par des financements publics et privés. Elle accompagne et soutient les porteurs de projet de création et de reprise de très petites entreprises (accueil et expertise, financement, soutien au développement). Un Conseiller reçoit sur rendez-vous, le mardi après-midi, toute personne ayant un projet de création d'activité.

**En 2015, 6 créateurs d'entreprise allaudiens ont bénéficié d'un suivi.**

## ACTIONS PONCTUELLES

**Journée(s) de recrutement en fonction des sollicitations des employeurs.**

**En 2015, pour l'ouverture du Carrefour Market, 260 candidats ont été reçus en entretien individuel et l'ensemble des postes proposés a été pourvu.**

**Le salon emploi-formation :** Une fois par an, ce salon réunit partenaires institutionnels de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, P.L.I.E., Maison de l'Emploi d'Allauch), des organismes de formation dans des domaines divers, des employeurs, des agences d'intérim. **Chaque année il attire un public nombreux.**

## MAISON DE L'EMPLOI

Place Bernard Monge

Bd Ange Martin - La Pounche

Horaires :

**du lundi au vendredi : 8h30-12h00 et 14h00-18h00**

**Tél. : 04 86 67 46 40**

**Fax : 04 86 67 46 41**

**E-mail : maison.emploi@allauch.com**

## SALON EMPLOI-FORMATION 2015

220 personnes ont pu rencontrer les différentes entreprises, organismes de formation et les institutionnels présents au salon emploi/formation qui s'est tenu le vendredi 6 novembre 2015 de 9h à 14h.

La priorité étant la recherche d'emploi, la reconversion, la création d'entreprise... ce salon vise, depuis 2012, plusieurs objectifs : favoriser les rencontres avec les entreprises et répondre au mieux à leurs besoins de recrutement, sensibiliser le public aux différents métiers proposés et mobiliser les partenaires institutionnels de l'emploi et de la formation.

*«En ces temps difficiles, nous mettons tout en œuvre pour aider nos administrés. Le public venu nombreux a pu obtenir des renseignements, trouver des formations, être conseillé, déposer son CV. Je tiens à remercier tous les participants et tout particulièrement les employeurs qui ont pris sur leur temps pour être présents à ce*

*Salon» a déclaré Madame Martine CHAIX, Conseillère Municipale déléguée à l'Emploi.*

Cette année parmi les 35 partenaires présents, outre les différents corps de l'armée, la police, la gendarmerie, les sapeurs pompiers... 7 étaient des agences d'intérim et 6 des entreprises et des institutionnels.



*Ils étaient venus nombreux, le 20 janvier dernier à l'inauguration de l'agence CIC d'Allauch (avenue du 7<sup>ème</sup> Tirailleur, au dessus du Carrefour). La Municipalité était représentée par Christian JAILLE, élu en charge du Développement Economique. Nous souhaitons la bienvenue à l'ensemble du personnel de cette agence et notamment à son directeur, Christian MALLET.*

*Photo CIC*

## **JOBS D'ÉTÉ**

*Le Service Jeunesse/Prévention en partenariat avec les services de l'Emploi, du Commerce et de l'Artisanat ainsi que de la Direction des Ressources Humaines de la ville, organise du lundi 21 au vendredi 25 mars 2016, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 dans ses locaux situés place Bernard Monge à la Pounche une semaine consacrée aux «JOBS d'ÉTÉ».*

*Destinées aux jeunes à partir de 18 ans, les offres d'emplois des entreprises du canton ainsi que celles de certains services municipaux seront proposées. Les candidats devront se présenter munis d'un Curriculum Vitae.*

*Les demandes concernant les entreprises seront centralisées au Service Jeunesse/Prévention qui se chargera de les transmettre aux employeurs. Ces derniers vous adresseront directement leurs propositions.*

**Renseignements :**  
**Service Jeunesse/Prévention**  
**Place Bernard Monge**  
**(ancienne Place Haute de la Pounche)**  
**La Pounche**  
**Tél. : 04.86.67.46.20**

## **Les nouveaux commerces et entreprises d'Allauch**

---

**SANDRA CROCE**  
Prothésiste ongulaire  
305, Ch Esprit Julien  
Tél. : 06 20 09 45 82

---

**MINA**  
Épicerie fine, produits corses et méditerranéens  
2, Grand Rue  
Tél. : 06 44 74 01 63  
*Ouvert du lundi au dimanche de 7h30 à 14h30 et de 16h à 20h*

---

**RESTAURANT MALOU**  
Cuisine traditionnelle & provençale  
4, rue Fernand Rambert  
*Ouvert du mardi au dimanche midi (11h30/14h) & du jeudi au samedi le soir (19h30/22h30)*

---

**LE PLATEAU À FROMAGES**  
Charcuterie, épicerie fine,  
traiteur, fromager  
Le Carré D'or  
670, av. du Canton Vert  
Tél. : 04 91 08 74 62  
Mobile : 07 82 94 16 03  
*Du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h30. Le dimanche de 9h à 13h.*

---

**LES MOULINS D'ALLAUCH - Boulangerie Pâtisserie**  
Changement de propriétaires  
22, rue Frédéric CHEVILLON  
tél. : 04 91 05 14 76  
*Tous les jours de 7h à 13h et de 16h à 19h30 - Fermée le Jeudi*

---

**MIFREVAL MULTISERVICES**  
Société de bricolage, jardinage et services divers  
Interventions uniquement sur rendez-vous  
Tél. : 06 86 90 93 95  
Mail : mifrevalmultiservices@orange.fr

**Nous leur souhaitons la bienvenue à Allauch en espérant que ces quelques lignes les fassent connaître et leur permettent d'avoir une clientèle nombreuse.**

# CULTURE



## BIBLIOTHÈQUE

# A VOS MARQUE-PAGES, PRÊTS, LISEZ !

naugurée le 1er octobre 1982, la bibliothèque municipale, baptisée Bibliothèque Bernard Monge le 21 octobre 2006, vous accueille du mardi au samedi.

Accueil du public et des scolaires, animations, ateliers... zoom sur une équipe dynamique qui partagera sa passion de la lecture avec vous.

La bibliothèque municipale Bernard Monge met à votre disposition plus de 37 000 documents constituant l'ensemble de ses collections, auxquelles s'ajoutent les 490 000 documents de la Bibliothèque Départementale de prêt des Bouches du Rhône. La consultation sur place des documents est libre et gratuite.

Ainsi, parmi l'offre documentaire proposée vous trouverez des romans (dont certains en gros caractères), documentaires, partitions, albums, contes, bandes dessinées, mangas, périodiques (revues, presse), partitions, documents sonores et audiovisuels, Cdrom et livres audio.

Régulièrement, de nouvelles acquisitions viennent enrichir le catalogue de la bibliothèque en respectant une pluralité des collections et des niveaux de lecture et de compréhension variés.

Depuis avril 2013, la bibliothèque s'est étendue : une section « enfants/ados/documentaires » et une section « adultes ». Soit 280 m<sup>2</sup> dédiés à l'accueil des lecteurs, toujours plus nombreux, ce dont se félicite notre Conseiller Municipal délégué à la culture, Daniel BOYER.



Le personnel de la Bibliothèque est composé de 6 agents : Stéphanie, Nelly, Audrey, Carole, Cathy et leur responsable Sabine.

Outre l'accueil du public, des scolaires, et l'organisation d'animations, leurs tâches et missions sont diverses et variées.

Sélection et commande des futures acquisitions, gestion des abonnements périodiques, rangement quotidien des documents ainsi que le traitement des nouvelles acquisitions...

## LA BIBLIOTHÈQUE BERNARD MONGE C'EST AUSSI,

*Des projections de films d'animation ou documentaires sont programmées tout au long de l'année.*

*Des ateliers thématiques sont régulièrement proposés sur différents sujets.*

*Des spectacles.*

*Des ouvertures exceptionnelles pour les révisions aux épreuves (brevet des collèges, baccalauréat).*

*Le portage mensuel de livres à domicile à destination d'un public empêché.*

## EN PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES

*Le Prix des Incorruptibles : 12 classes participent à cette animation autour de livres sélectionnés pour leur qualité d'écriture et d'illustrations. Au programme : quizz, concours d'illustrations, rencontre avec un auteur, vote...*

*Les Petits Champions de la lecture : la bibliothèque municipale propose un concours de lecture à voix haute à tous les niveaux de classe. Le gagnant des CM2 participera ensuite au concours national des «Petits Champions de la lecture».*

*Les accueils de classe : la bibliothèque accueille les enseignants qui en font la demande avec leur classe pour une visite ponctuelle ou des rendez-vous réguliers.*

*Des Projections.*

### **NOUVEAUTÉ**

*Depuis le mois de février, un créneau horaire d'une heure est réservé le mercredi matin aux assistantes maternelles de la commune.*

*Carole raconte des histoires aux tout-petits, à l'aide de supports tels que des marionnettes ou raconte-tapis.*

### **A NE PAS MANQUER**

*L'heure du conte le mardi à 16h30 - dès 3 ans*

*Lieu : «Section Jeunesse» - Entrée libre.*

*Projections d'un film d'animation le mercredi à 14h à la Bibliothèque - Réservé aux adhérents.*

*Les jeux vidéos : les mardis et mercredis de 15h30 à 17h50 à la Bibliothèque - Sur réservation (places limitées)*

*Tout public - Réservé aux adhérents.*



## CONDITIONS D'ACCÈS ET D'INSCRIPTION

*Pour s'inscrire à la bibliothèque et recevoir une carte valable un an, l'utilisateur doit présenter : une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, un certificat d'hébergement pour les personnes concernées, une adresse courriel valide.*

### TARIF DES ABONNEMENTS

*Public Allaudien :*

*Adultes : 15,00 €*

*Enfant / jeune / étudiant\* : 10,00 €  
gratuit dès le second enfant*

*RSA/chômeur : 5,00 €*

*Résidents d'autres communes :*

*Adultes : 20,00 €*

*Enfant / jeune / étudiant\* : 15,00 €*

*RSA/chômeur : 10,00 €*

*\*étudiant : de 18 à 25 ans sur présentation de la carte étudiant*

*Bibliothèque principale*

*Section Enfants / Ados /*

*Documentaires*

*32 Rue Fernand Rambert*

*13190 Allauch*

*Bibliothèque secondaire*

*Section Adultes*

*32 Rue Frédéric Chevillon*

*13190 ALLAUCH*

*Tél : 04.91.10.49.30*

*Horaires d'ouverture au public :*

*Mardi 13h30 - 18h00*

*Mercredi 9h00 - 12h00 // 13h30 - 18h00*

*Jeudi 9h00 - 12h30 // 13h30 - 17h00*

*Samedi 10h00 - 12h30 // 13h30 - 17h00.*

En effet, chaque nouveau document subit un ensemble d'opérations matérielles et intellectuelles que l'on appelle «circuit du livre». La première étape consiste en l'acquisition, la réception et l'enregistrement des documents. Viennent ensuite leur catalogage, leur indexation et leur cotation (ensemble de symboles qui permet de localiser le document dans la bibliothèque). Puis son traitement matériel qui consiste en la pose de la cote et d'un film plastique sur la couverture. Et enfin la mise à la disposition du lecteur.

Site internet : <http://biblio.allauch.com>

Courriel : [bibliotheque@allauch.com](mailto:bibliotheque@allauch.com)



## L'année 2015, en chiffres :

**2 044** inscrits

**17 446** personnes reçues

**52 193** prêts de documents

**250** animations proposées

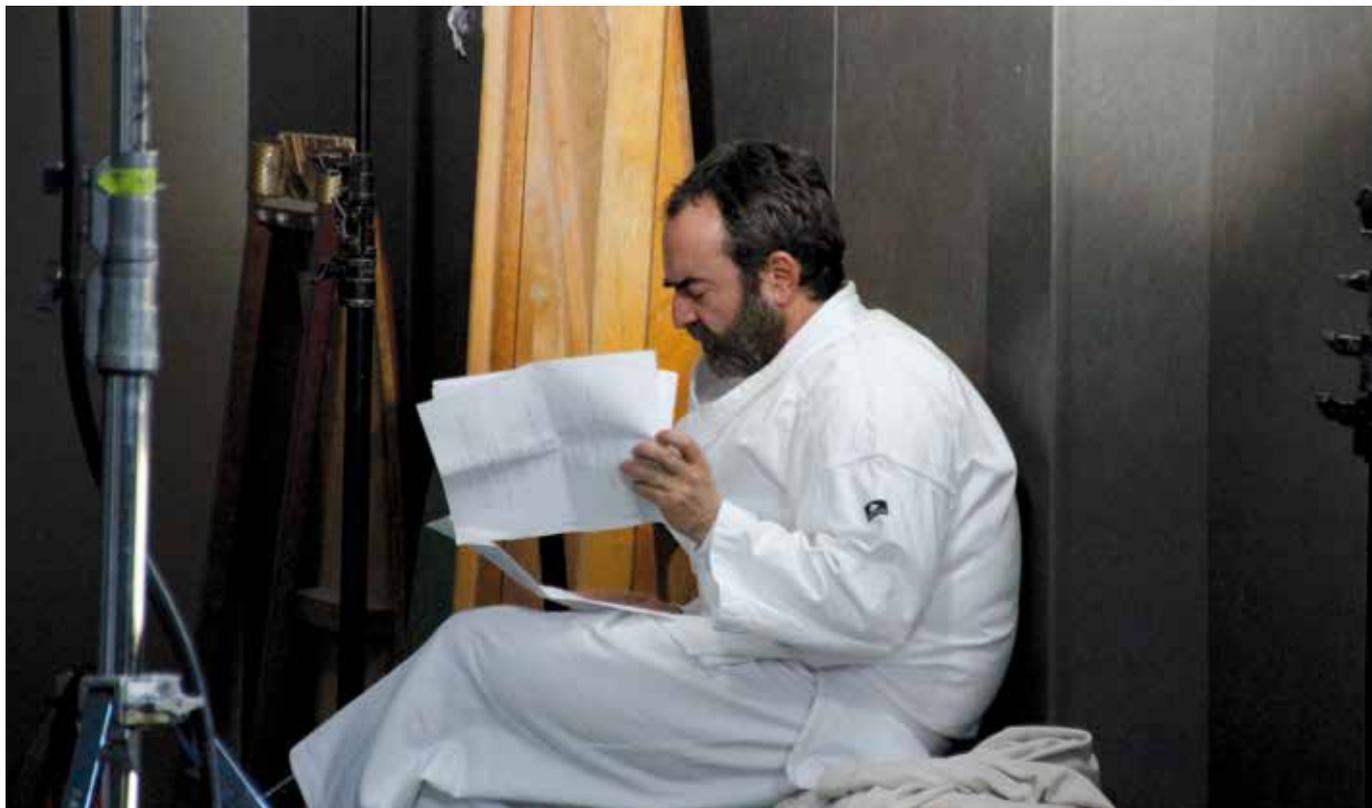
**7 837** participants aux animations

## BRUNO SOLO EN TOURNAGE À ALLAUCH

L'interprète de «Caméra Café» était à Allauch pour le tournage d'un épisode de la série télévisée de France 2 «Marjorie». Dans cet épisode intitulé « *Le poids des apparences* », il donne la réplique à Anne CHARRIER (actrice principale).

Grégoire (Bruno Solo), met sa vie en danger à cause d'un surpoids excessif. Marjorie (Anne CHARRIER), ex-psychologue d'entreprise, lui vient alors en aide.

Tourné le 11 décembre 2015 au Complexe Sportif Jacques Gaillard, vous pourrez bientôt le découvrir chez vous.



## LES SENTIERS DE LA CONNAISSANCE

Les Sentiers de la Connaissance vous attendent une fois par mois. Ces rendez-vous scientifiques, initiés par le Professeur Pierre Roubertoux, Professeur à l'Université Aix Marseille et à l'Inserm, ont pour ambition d'aborder des sujets complexes en les rendant accessibles au plus grand nombre sans qu'ils soient traités de manière simpliste. Le talent des conférenciers de renom fait la différence. Le plus de ces conférences : après une heure d'exposé, un échange s'établit avec le public grâce à des questions souvent pertinentes. N'hésitez pas à les découvrir d'autant que cette programmation est entièrement gratuite.

*Jeudi 17 mars - 19h Espace F. Mitterrand  
L'autisme, quoi de neuf ?*

*Pierre ROUBERTOUX (Génétique médicale, Génomique fonctionnelle, Aix-Marseille Université, INSERM).*

*Jeudi 21 avril - 19h Espace F. Mitterrand  
Homo Sapiens, un animal comme les autres ?*

*Thierry CHAMINADE (Institut de Neurosciences cognitives de la Timone, Aix-Marseille Université, CNRS).*

*Jeudi 19 mai - 19h Hôpital d'Allauch  
La vie a-t-elle un prix ?*

*Dominique AMI (Maître de Conférences en économie à Aix-Marseille Université et chercheuse au GREQAM / Université Mixte CNRS-AMU).*

*Conférences à 19h - Entrée libre - Renseignements :  
Maison du Tourisme Louis Ardissonne  
Tél. : 04 91 10 49 20*

# NOËL À ALLAUCH, DE LA TRADITION AU MERVEILLEUX

*Traditionnel, familial, provençal, Noël à Allauch s'impose chaque année comme un rendez-vous enchanté. Une magnifique invitation au rêve mise à l'honneur dans la presse (TF1, la Provence...) et même les réseaux sociaux. Ces fêtes ont une fois de plus attiré des milliers de visiteurs durant plus de deux mois, grâce à l'investissement permanent de J. Mary, adjointe aux fêtes et Traditions.*



Reportage télévisé de TF1  
diffusé le 25/12/15

**E**t la magie a démarré en novembre par la découverte de la crèche animée de Gilbert Orsini dans un vaste décor de 100m<sup>2</sup>, qui a fermé ses portes le 31 janvier 2016. Pendant plus de deux mois, elle a suscité l'engouement de nombreux visiteurs venus percer l'histoire de la Nativité dans la Provence du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Elle a continué avec la 20<sup>ème</sup> édition de la «Journée de l'âne». Cette manifestation très captivante pour les petits et les grands, contribue depuis longtemps au rayonnement d'Allauch dans la région.

Chaque deuxième week-end de décembre, c'est

une histoire gourmande et féerique que tous viennent vivre. Avec ses chalets, ses animations de rue et la venue du Père Noël, le marché de Noël semble avoir fait l'unanimité du public qui a afflué en rangs serrés dans les rues du Village. Autres temps forts de cette période calendale, le Gros Souper qui ravive tous les ans les repas des Noëls d'antan et la Veillée Calendale du Logis-Neuf où rites et traditions se succèdent en toute convivialité. Des moments chaleureux toujours très prisés.

Le succès indéniable de Noël reste sans doute la magnifique « Descente des Bergers ». Des milliers de spectateurs sont venus une nouvelle

ALLAUCH

# La descente des bergers attend la foule ce soir



Ce soir, comme chaque réveillon de Noël, des milliers de personnes viendront assister à la crèche vivante. / PH. CYRIL SOLLIER

Un des temps forts des festivités de Noël reste la descente des Bergers. Organisée par la ville d'Allauch, avec la participation du comité des fêtes, le groupe folklorique "Les amis d'Alau", le groupe Saint Eloi allaudien, la chorale Saint Sébastien et tous les participants bénévoles, chaque année cette animation accueille un public nombreux venu de toute la Provence.

Notre-Dame du Château, au son des galoubets et tambourins, précédée des moutons.

Des chants de Noël sont diffusés dans tout le village et la centaine de bénévoles, en habits provençaux du XIX<sup>e</sup> siècle, se dirigent vers l'église pour assister à la messe de Minuit à 23h, au cours de laquelle ils déposent les offrandes au pied de l'Enfant Jésus.

Rappelons dans le même temps que l'église Saint-Laurent du Logis-Neuf célèbre aussi la messe de Minuit dès 23h30, précédée de la veillée.

M.A.

Maison du tourisme : 04 91 10 49 20.

ALLAUCH

# Le marché de Noël, un avant-goût des fêtes de fin d'année

À la recherche du cadeau original, d'une idée gourmande ou tout simplement pour flâner, le marché de Noël est devenu incontournable à Allauch. Comme chaque année, de nombreux artisans d'art et producteurs sont venus des quatre coins de Provence pour faire découvrir leur art.

Le cœur du village avec ses chalets et stands joliment décorés offre depuis hier et aujourd'hui encore des produits régionaux et artisanaux de qualité. On peut y trouver des produits gourmands (chocolat, foie gras, nougat, charcuterie et fromages du terroir) mais aussi des idées cadeaux (santons, bijoux, jouets, poteries, sapins...).

Produits on ne peut plus allaudiens : les nougats, chiques et suce miel du Moulin Bleu et autres gourmandises. Côté art, Monique Santino crée des céramiques et les propose aux chaland.

Parmi les dégustations qu'offre le marché, le chocolat et le vin chaud restent les privilégiés des visiteurs ! Un périmètre très gourmand propose des pommes rouges, des bonbons et des marrons chauds, on comprend mieux pourquoi ça coince dans cette portion de rue... Les associations allaudiennes participent à ce grand marché, parmi lesquelles le comité de jumelage Allauch-Vaterstetten, La Sabline de Provence, Lion's club d'Allauch et l'association Notre-Dame du Château qui propose de jolis cadeaux à des prix très avantageux. Et cette année encore, le comité de jumelage allemand est venu présenter ses produits de bouche et ses articles de Noël à Allauch.



Allauch était à la parade hier, pour un marché monté sur échasses et ponctué d'animations pour toute la famille : manèges, pêche aux canards et même le Père Noël ! Émotion garanties. / PHOTOS M.A.

Pour divertir les visiteurs, le marché est ponctué d'animations, manèges pour enfants, pêche aux canards et de moments d'émotion. Le Père Noël lui-même attend les petits enfants dans son chalet, situé sur le cours du 11-Novembre. Le moment idéal, pour les parents, d'immortaliser cette rencontre.

Mais Noël ne serait pas Noël sans la générosité et le partage. Une collecte de jouets, située sur le cours du 11-Novembre (à côté du manège) et animée par le CCAS, récupère des jouets neufs et/ou en bon état pour

tout âge. Une fois la hotte remplie, tous ces cadeaux seront distribués aux enfants les plus démunis et pour leur donner une part de rêve. Le premier jour de marché a connu un vif succès, gageons que celle de ce dimanche sera également très fréquentée.

M.A.

Notez-le : la circulation dans le village étant interdite, la municipalité met à disposition, de 10h à 18h, des bus descendant gratuitement le village au départ : du Logis-Neuf, La Pouchette, d'Enco de l'Étoile et de Fontvieille. Renseignements et informations : www.tourisme.allauch.com



Article paru dans La Provence du 14 décembre 2015

fois partager l'esprit de Noël, si unique à Allauch. Après l'annonce de la naissance du Christ, les personnages de cette crèche vivante ont guidé la foule vers l'église pour la traditionnelle messe de minuit.

Les réjouissances de Noël ont continué en janvier par la marche des rois mages suivie de la fête de la Saint-Clair qui ont de nouveau attiré des centaines de personnes venues célébrer l'Épiphanie et acheter le cochon rôti. Elles se sont terminées, comme à l'accoutumée, par la Pastorale Maurel, fresque vivante de la Nativité aux dialogues savoureux et en langue provençale. Toutes les représentations se sont jouées à guichets fermés.

Un grand merci à tous les bénévoles, à toutes les associations et leurs présidents qui une nouvelle fois ont contribué à l'immense succès de ces festivités : Monsieur Robert FRACCHIA,

Président de l'association Mémoire d'Argile, Monsieur Georges TESTA, Président du Groupe Saint-Eloi Allaudien, Madame Gisèle LETTIERI, Présidente du groupe folklorique Les Amis d'Allauch, Monsieur Jean-Claude MARY, Président du Groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf, Monsieur Eric NAPOLEONI, Président du Comité des Fêtes d'Allauch et Monsieur Michel CATINO, Président de l'association le Théâtre du Terroir. Cette réussite nous la devons aussi aux employés municipaux qui grâce à leur investissement pendant des mois ont préparé ces festivités afin d'offrir aux Allaudiens et aux touristes des moments de joie.

Un succès également dû aux renforts de sécurité mis en place par la municipalité, qui ont permis aux familles de profiter pleinement de ces festivités en toute sérénité.



Autrefois, le soir du 24 décembre on soupait maigre en famille (le gros souper) et l'on racontait des histoires (les veillées) en attendant la messe de minuit. En 2015, grâce à la précieuse contribution des Amis d'Allauch et du Groupe St-Eloi du Logis-Neuf, les traditions provençales d'antan ont de nouveau été respectées.



Pour fêter Noël, Brigitte ROCHETTE, élue déléguée aux crèches et à la halte garderie, et tout le personnel de la crèche du Logis-Neuf et de la halte garderie ont offert aux petits Allaudiens un moment de bonheur puisqu'ils ont eu l'immense joie de rencontrer le Père Noël. Un moment magique qui s'est terminé par un goûter bien gourmand et plein de surprises.



Plusieurs centaines de visiteurs étaient au rendez-vous pour acheter le cochon grillé et profiter des animations proposées pendant les deux jours de festivités de la Saint-Clair. En 2016, cette tradition séculaire a toujours autant de succès !



Le marché de Noël à Allauch a tenu toutes ses promesses. Enchanteur, gourmand et féérique les visiteurs n'ont pas manqué d'envahir les rues du village les 12 et 13 décembre 2015.



«Noël des Pays d'Oc», dans le cadre de la tournée des chants de Noël offert par le Conseil Départemental 13, «Lo Còr de la Plana» nous a proposé un répertoire de chants Provençaux et Languedociens traditionnels des régions côtières, le 21 décembre en l'église St-Sébastien. Entre Petite Camargue et Crau, dans le grand Delta du Rhône... Aimé Brees et Henri Maquet ont déployé leurs polyphonies avec un instrumentarium inattendu sous la direction de Manu Théron.

# TRIBUNE D'EXPRESSION

## DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité de février 2002, l'un des articles prévoit qu'un espace doit être réservé à l'expression des conseillers municipaux, notamment ceux n'appartenant pas à la majorité. L'objectif de cette tribune libre est de respecter la loi, le règlement intérieur du Conseil Municipal ayant défini les modalités d'application.

### **Impôts locaux 2016 : les taux de la Commune vont baisser**

Le 4 février dernier, le Conseil Municipal s'est réuni pour débattre des orientations budgétaires. Il en ressort que la bonne gestion de la majorité municipale nous conduit à diminuer les taux communaux de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière. Cette décision, éminemment politique, est motivée par une volonté de maintenir le pouvoir d'achat des familles allaudiennes dans la mesure de nos possibilités. En effet, sur la Taxe d'Habitation et la Taxe Foncière, des prélèvements sont aussi effectués par d'autres collectivités mais également l'Etat. L'Etat qui, chaque année, augmente la valeur locative sur laquelle s'appliquent les taux votés par les collectivités locales (Département, Communauté Urbaine).

Par ailleurs, chaque administré doit savoir que la préparation du budget se fait dans la plus grande transparence. Roland POVINELLI a souhaité que le Débat d'Orientation Budgétaire soit précédé d'une réunion préparatoire où tous les élus d'opposition étaient conviés. L'objectif de cette rencontre était de présenter les éléments importants du budget à venir et d'être à

l'écoute d'éventuelles propositions. Alors que Mme ROBINEAU, pour le groupe « Allauch le Renouveau » et M. GONZALES, pour le groupe « Allauch fait front » se félicitaient de cette initiative démocratique (en effet peu de Municipalités associent l'opposition à l'élaboration du budget), seule Mme DESBLANCS, du groupe « Allauch le Renouveau » refusait d'exprimer ses idées par crainte de les voir reprises par la majorité !

D'ailleurs, elle ne s'est pas déplacée pour le Conseil Municipal du 4 février dernier et n'a donc pas pris part aux débats essentiels à la vie de tous les jours des citoyens allaudiens. Sans cesse dans la critique, absente des débats constructifs, Mme DESBLANCS préfère dépenser son énergie dans des polémiques stériles qui l'amènent devant les tribunaux. Elle se targue d'un non lieu dans une procédure pénale pour atteinte à l'honneur d'un dépositaire de l'autorité publique et atteinte à la mémoire des morts qui s'est soldé par une ordonnance de non lieu rendue par le Juge d'Instruction, du fait d'une « erreur » de délai commis par un policier, et faisant l'objet d'une procédure en appel.

**Allauch d'Abord**

---

Le conseil municipal du 04/02 portait sur le débat d'orientation budgétaire. D'emblée nous faisons remarquer que la promesse de baisser le taux de la taxe d'habitation n'est pas tenue. Il est vrai que la volonté de l'état d'asphyxier les communes avant de les faire disparaître rend la chose difficile. La sortie des emprunts toxiques est incertaine et nous encourageons la commune à poursuivre le contentieux contre les banques. Il faudra se résoudre à faire des économies dans tous les secteurs. Nous suggérons cependant un effort pour augmenter le

personnel de notre police municipale, car l'insécurité augmente et nous sommes bien obligés de pallier l'absence de police nationale après la suppression de 12 500 policiers par le gouvernement UMP. Dans un esprit constructif, nous avons proposé au groupe de la majorité de lui apporter notre concours pour toute action susceptible d'améliorer les finances de notre commune.

**Allauch fait front  
Rassemblement Bleu Marine**

### **Budget : le soutien clé de Martine Vassal**

Alors que nous prenons part à la préparation du prochain budget, nous avons reçu un soutien financier franc et massif de la part de la présidente de notre Département, Martine Vassal. La validation du Contrat d'objectif va permettre à notre commune de limiter ses emprunts en 2016. Il s'agit d'une très bonne nouvelle même si l'exercice budgétaire

ne sera pas aisé à boucler en raison des baisses de 30% des dotations de l'État décidées par le Gouvernement. Nous souhaitons néanmoins que l'engagement de ne pas augmenter la fiscalité en 2016 soit respecté à la lettre.

*monique.robineau@hotmail.com*

**Ensemble pour Allauch**

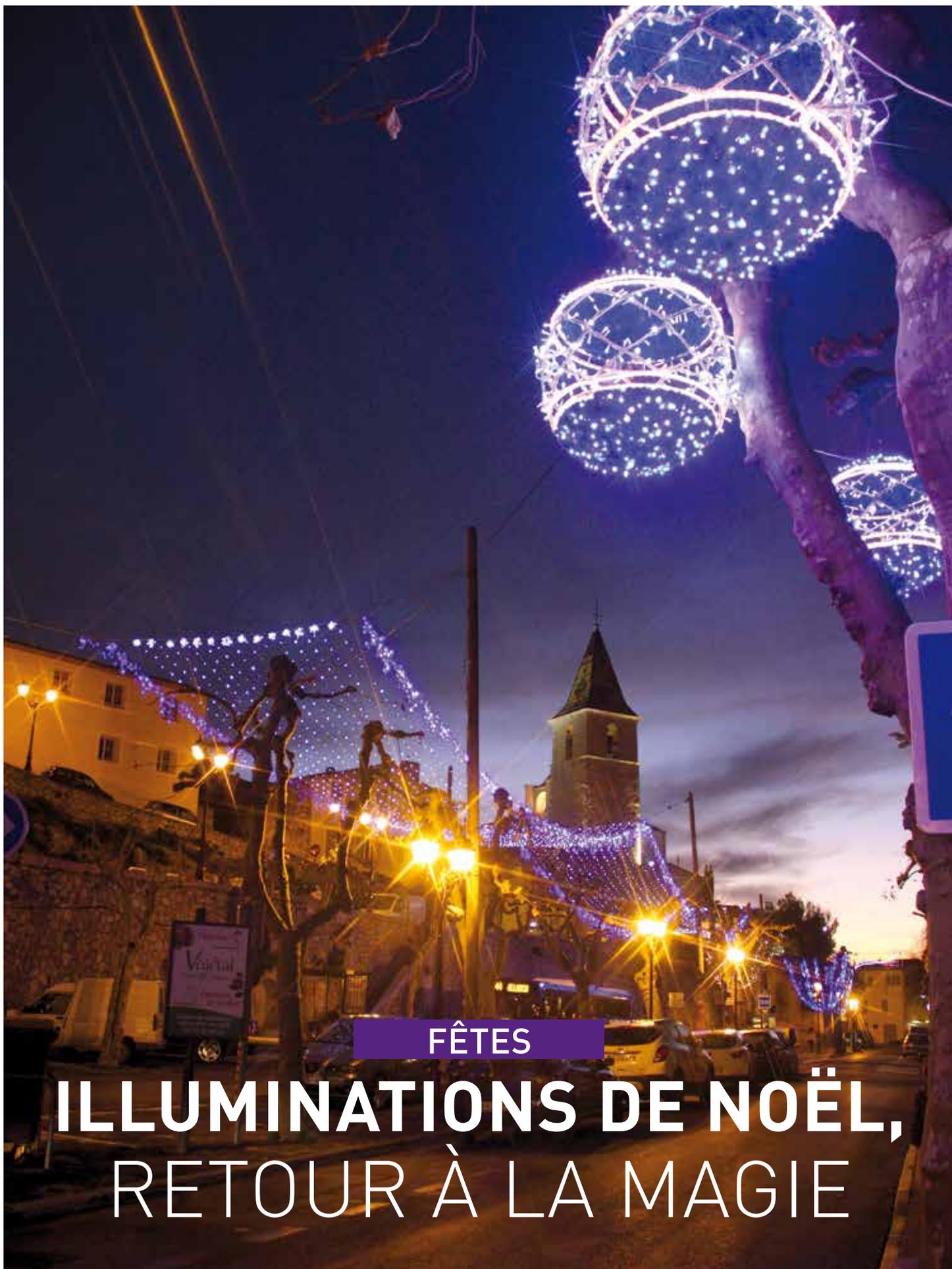
---

**NON LIEU :** Alors que notre précédent article était « censuré », le maire ne s'est pas privé de faire l'écho d'une procédure judiciaire dont il était à l'origine depuis 2013 et dont un « non lieu » était en cours d'officialisation depuis 09/2015 et porté à la connaissance des parties dès l'origine. Le maire a donc préféré jouer sa dernière carte

en faisant croire à une condamnation en correctionnelle en date du 02/06/15 en dépit du « NON LIEU ». Nous vous laissons à votre libre appréciation sur cette situation. Une plainte pour «dénomination calomnieuse» a été déposée.

**Allauch le Renouveau**

# ILLUMINATIONS



FÊTES

**ILLUMINATIONS DE NOËL,  
RETOUR À LA MAGIE**



Le Père Noël a garé son traîneau au rond-point de la fontaine.



Le rond point des Aubagnens s'est vêtu de bleu et blanc pour les fêtes.



Au Logis-Neuf, les illuminations ont ravi les grands et les petits.

**D**ès le mois d'octobre Allauch s'est parée de ses plus beaux décors et illuminations. Plus de 150 guirlandes lumineuses, 230 motifs et 4 plafonds lumineux ont décoré les trois noyaux villageois : Allauch Village, La Pounce, Logis-Neuf et le complexe sportif Jacques Gaillard à Pié d'Autry.

Pour que chaque Noël l'expérience soit différente, des améliorations et nouveautés viennent égayer chaque fois un peu plus la commune. En 2015, ces améliorations ont concerné :

- L'avenue Général de Gaulle,
- L'avenue Marcel Julien au Logis Neuf avec les 2 ronds-points,

- Le rond-point des jets d'eau,
- Les motifs rue Notre Dame,
- La moitié des motifs chemin Marius Milon,
- Quelques motifs «Bonnes Fêtes» en traversée de voie, notamment dans le village.

Par ailleurs, outre les traditionnelles illuminations, la Municipalité a également installé près de 20 sapins joliment décorés à divers endroits de la commune. Mais la magie doit être aussi synonyme d'économie. Ainsi, depuis quelques années, la Municipalité a remplacé les ampoules à incandescence par des LED (diodes électroluminescentes).



De décembre à janvier, la Ponceville s'est parée de ses plus belles illuminations.



Dans le quartier de Fontvieille, les illuminations ont fait la joie de tous.

### ZOOM SUR Allauch, village féérique

Si les particuliers passionnés s'activent pour que leurs jardins brillent de mille feux, la mairie d'Allauch est particulièrement généreuse en la matière. La fée électricité a touché la commune de sa baguette magique en cette fin d'année. Le Père Noël et ses équipes se sont une nouvelle fois surpassés pour décorer rues et ronds-points des trois noyaux villageois, mais aussi les coins les plus reculés. Cela donne un air de Champs-Élysées à l'avenue Charles-De-Gaulle, au chemin Marius Milon et à l'avenue Marcel-Julien. Si son elfe est parti pour un repos bien mérité, le Père Noël et son équipage ont installé leur camp de base des palmiers et celui des jets d'eau pour égayer le cœur des petits et grands jusqu'au passage en 2016.

/ TEXTE ET PHOTO M.A.



Article paru dans La Provence du 28 décembre 2015

Très peu énergivores, ces nouvelles sources d'énergie offrent plus de d'éclat et permettent de diviser de moitié, voire plus, la consommation électrique liée aux illuminations de Noël.

Lors des dernières fêtes, les décorations ont animé nos rues et nos places du 4 décembre 2015 au 12 janvier 2016.

Et, comme chaque année, nombreux étaient ceux, petits ou grands, qui attendaient avec excitation le merveilleux spectacle des illuminations de Noël à Allauch, suscitant parfois même l'envie de se faire prendre en photo devant le Père Noël lumineux du rond-point des palmiers.

# ASSOCIATIONS

## AZAD



## L'ARMÉNIE AU COEUR

**AZAD, qui signifie «libre» en arménien, est une association allaudienne dont la présidente est, depuis quelques mois, Laurence Carvin. Devoir de mémoire, culture arménienne et amitié entre les peuples : rencontre avec une dynamique présidente qui fourmille de projets et dont le discours résonne.**

Tout a commencé en 1987, Roland Nerguisian a alors la volonté de réunir la communauté arménienne d'Allauch.

En 1995, l'association AZAD voit officiellement le jour et André Berberian en est le premier président. Reprendront ensuite brillamment le flambeau : Charles Derderian, Danièle Togathian et plus récemment Christel Balian.

L'association AZAD regroupe une partie importante de la communauté arménienne d'Allauch.

Son objectif est de promouvoir la culture arménienne, de maintenir le patrimoine culturel arménien (langue, traditions) et d'organiser des conférences, des expositions, des concerts ou bien encore des rencontres visant

à faire découvrir l'histoire de l'Arménie aux Allaudiens et d'oeuvrer par dessus tout pour la reconnaissance du génocide arménien, pour le devoir de mémoire et contre le négationnisme.

Un combat de longue haleine qui a immédiatement trouvé son écho auprès de notre Maire Roland POVINELLI et que Laurence CARVIN tient tout particulièrement à remercier tant pour sa grande sollicitude envers la communauté arménienne que par son attachement aux commémorations et l'aide apportée à cette association. Son élue aux jumelage, Martine CHAIX, est très présente et oeuvre dans le même sens.

Cette année, Azad a prévu de nombreuses manifestations qui débiteront en mars, avec une soirée dansante, en mai avec la venue de la troupe de danse Guiliguia, une participation à la cavalcade de la Saint-Jean en juin et la venue en octobre du célèbre joueur de doudouk Levon Minassian.

Et bien évidemment la cérémonie commémorative du 24 avril, afin de rendre hommage aux victimes et ne jamais oublier.

# ÉCHEC ET MAT



## UN ALLAUDIEN CHAMPION DÉPARTEMENTAL D'ÉCHECS

A 12 ans, Hugo Boghossian a déjà un titre de champion d'échecs des Bouches-du-

Rhône (catégorie benjamins) à son actif.

Ce jeune Allaudien a commencé les échecs vers l'âge de 4/5 ans et s'est dès lors passionné pour cette discipline qui demande entraînement, concentration et maîtrise de soi.

Collégien studieux, il disputera son prochain tournoi au niveau régional à Orange.

Nous lui souhaitons bonne chance et vous tiendrons informés des performances de cette graine de champion.

## L'ASSOCIATION HAY CHESS

Cette association a été créée le 4 janvier 2016. Elle a pour objet l'enseignement du jeu d'échecs et l'organisation de toutes compétitions locales, régionales, nationales et internationales qui se dérouleront essentiellement sur la commune d'Allauch et touche un public d'enfants, d'adultes et de personnes âgées ou handicapées.

Des ateliers d'enseignement du jeu d'échecs sont organisés, depuis le 22 janvier, dans la salle du Foyer des Anciens au Logis-Neuf :

Les vendredis de 17h30 à 19h30.

Et les samedis de 10h00 à 12h00.

### Informations :

**Maison de la Vie Associative**

**780, route des 4 saisons**

**04 91 10 44 75**

# LA SAINTE BARBE



## La tradition perpétuée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Allauch/Plan-de-Cuques

La cérémonie de la Sainte-Barbe du centre de secours d'Allauch, s'est déroulée samedi 5 décembre 2015. L'occasion de remettre les décorations et les avancements de grades après la traditionnelle revue des troupes. Étaient présents aux côtés du Capitaine Olivier LOSI, Commandant de la caserne d'Allauch, Monsieur Charles DALMASSO, Adjoint au Maire, délégué à

la Sécurité des Biens et des Personnes, le Colonel GRAND, le Lieutenant-Colonel HARROUÉ, chef du Groupement Territorial Sud, le Vice-Président du Conseil Départemental et de nombreux autres élus.

Protectrice et sainte patronne des sapeurs pompiers la Sainte-Barbe est toujours synonyme de convivialité. Cette cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.

## SPORT

### TOUJOURS PLUS HAUT AVEC NOTRE CLUB DE TRAMPOLINE



Alan Bouattou et Axel Achir ont participé aux Championnats du Monde de Trampoline à Odense, au Danemark, fin 2015.

Agé de 12 ans, Axel a obtenu un bon classement pour une première participation.

Alan, quant à lui, a sauté en synchronisé avec Arnaud Bauge, de Levallois Perret, et ils se sont classés 5ème en finale.

En individuel, il a battu son record de points. De belles performances pour ce jeune homme de tout juste 17 ans.

Bravo à nos 2 jeunes sportifs et leur club Génération Gymnique d'Allauch qui portent haut les couleurs de notre ville.

## DANSE

### TROIS ALLAUDIENNES REINES DE LA COUNTRY



Le 31 décembre 2015, à Kalkar, en Allemagne, trois Allaudiennes ont été sacrées Championnes du Monde 2015 de danse Country & Modern Line.

La Briola Marie-France, Championne du Monde 2015 en Modern Basic Chrome.

Long Lucette, Championne du Monde 2015 en Basic Platinum.

Rios Suzy, Championne du Monde 2015 en Classic Novice.

Elles ont concouru en France, en Italie, au Pays-Bas où elles ont gravi les plus hautes marches des podiums pour accéder à la grande finale : le Championnat du Monde 2015 organisé par la W.C.D.F. (World Country Dance Fédération).

Nos 3 championnes font partie de «Country New Line» qui est une association affiliée à la F.F.C.L.D. (Fédération Française Country Line Dance) dont le but est de transmettre et de partager la passion de la Line Dance (danse en ligne) qui se compose de danses variées : principalement Country, Samba, funky, Cha Cha, West Coast... sur de multiples styles de musique.

Le 5 décembre 2015, Allauch rendait hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Représentaient la municipalité Christian JAILLE, élu délégué aux Commémorations et Victoria MONS, Adjointe au Maire, déléguée à l'Entraide et aux Seniors, en présence du Président de l'association d'anciens combattants de la commune (UNC-AFN), Monsieur HUE.



La Nativité racontée comme il se doit selon Antoine Maurel et un jeu de scène remarquable, que même joué en provençal n'importe quel profane est capable de comprendre. Bravo aux comédiens amateurs du Théâtre du Terroir.



Cette année encore le «VRAI» Père Noël est descendu du Pôle Nord jusqu'à Allauch, pour assister au spectacle de Noël des enfants du personnel municipal. Un grand merci aux lutins pour cet après-midi chaleureux qui s'est terminé par le verre de l'amitié.



Quelle belle surprise pour les enfants du Logis-Neuf! À la sortie des écoles le Père Noël les attendait pour distribuer quelques papillotes et surtout s'assurer que les enfants avaient été bien sages. C'est grâce au Groupe St-Eloi du Logis-Neuf, très proche du Père Noël, que cette rencontre a pu avoir lieu avant l'heure.



Repas de Noël des adhérents de l'association « Entraide Solidarité 13 », présidée par Mme ARZELIER, un moment de convivialité et de bonne humeur.



Comme les Rois Mages en Galilée suivant des yeux l'étoile du berger, nombreux ont été les spectateurs qui les ont suivis en l'église Saint-Sébastien pour célébrer l'Épiphanie.



Des colis de Noël bien remplis de gourmandises, sucrées et salées, ont été distribués aux bénéficiaires du CCAS par Janine MARY, Présidente déléguée du CCAS et Victoria MONS, Adjointe au Maire, déléguée à l'Entraide et aux Seniors et aux adhérents de l'Entraide d'Allauch par Bruno GENZANA, Vice-Président du Conseil Départemental, en présence de Madame ARZELIER, Présidente de l'Entraide Solidarité 13, Jean TOMASINI, Adjoint au Maire, délégué aux Finances et au Budget et Madame Martine CHAIX, Conseillère Municipale, déléguée aux Jumelages et aux relations européennes et internationales.

## ERRATUM

Dans l'article consacré aux Seniors du magazine municipal «Au Fil d'Allauch» n° 120 (page n° 36), une erreur s'est glissée concernant le numéro de téléphone de la Maison Municipale des Seniors. Pour la contacter il faut composer le 04 91 10 44 72.

# BRÈVES D'ALLAUCH

## NOS CENTENAIRES



**Marie-Louise ANDRE** vient récemment de fêter son 100<sup>ème</sup> anniversaire. Née le 21 décembre 1915 aux Olives elle se marie en 1935 avec Lucien ANDRE à Allauch où elle habitera toute sa vie. Résidente à la Maison de Retraite Bernard Carrara, Marie-Louise a soufflé ses bougies dans la bonne humeur entourée de ses 4 enfants, 8 petits-enfants, 18 arrière petits-enfants, et 3 arrière arrière petits-enfants.



Née en Ardèche le 26 janvier 1916, Berthe se marie avec Emile AILLAUD à Marseille en 1938. De cette union vont naître 4 enfants, qui à leur tour lui donneront 8 petits-enfants et 6 arrière petits-enfants. C'est dans sa maison de la Ribassière, entourée des siens, que Berthe AILLAUD a fêté pour la 100<sup>ème</sup> fois son anniversaire.

# EN HOMMAGE À LEUR DÉVOUEMENT



Le 7 décembre 2015, à la mémoire de Josette Dor, le bâtiment municipal situé 14, rue des Moulins a été baptisé «Espace Josette DOR». Durant de longues années, ce lieu a accueilli le bureau des élus avant de laisser place au service éducation.

Josette fût chargée du Protocole et des élus pendant 22 ans. Plus qu'une employée municipale, Josette s'est investie dans la vie de notre commune avec enthousiasme, rigueur et bonne humeur. Cet espace résonne encore de sa joie de vivre.



Pour honorer la mémoire de Bernard MONGE, disparu en novembre 2014, le 7 décembre dernier, la Place Haute de la Pounche a été baptisée du nom de celui qui fut élu municipal de 1959 à 1995, Adjoint Spécial de la Pounche et Premier Adjoint Honoraire.

## « 40 ANS AU SERVICE D'ALLAUCH » C'EST AUSSI L'HISTOIRE D'ALLAUCH



Les Allaudiens sont friands de leur histoire et de leur identité. Les plus anciens pour se remémorer ce qu'était Allauch avant et les nouveaux administrés pour mieux comprendre la ville dans laquelle ils vivent et qu'ils ont choisie.

La Commune a donc profité des fêtes de fin d'année et des quarante ans de mandat de Monsieur le Maire pour offrir à la population un ouvrage retraçant son action en faveur des Allaudiens. Durant cette période notre ville s'est modernisée tout en conservant son identité. Ce livre a eu pour ambition d'inscrire ces mandats dans une continuité historique. Le « Allauch » d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier mais il en a conservé certaines de ses traditions et beaucoup de son identité provençale.

Le coût de ce document, dont a pu bénéficier chaque famille allaudienne, est modeste puisqu'il représente de 2,63 € par foyer.

Nous espérons que ce livre vous a fait plaisir et surtout qu'il vous a permis de découvrir ou redécouvrir notre si belle commune. Si toutefois, vous ne l'aviez pas reçu, contactez le Service Communication, 2 rue Frédéric Chevillon, 04 91 10 49 90.

## UNE CHARTE NATIONALE QUALITÉ POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ALLAUCH

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Allauch a obtenu la Charte nationale Qualité de la part de la Mission des services à la personne, sous l'égide du Ministère de l'Economie et des Finances, pour son engagement dans une démarche qualité notamment de ses «Services à la Personne».

L'obtention de cette charte démontre une nouvelle fois l'engagement que porte le CCAS dans le soutien à domicile des Allaudiens les plus fragiles.

En 2016, le CCAS souhaite intensifier ses interventions dans le cadre de prestations auprès des personnes handicapées à domicile afin de les soutenir dans les actes de la vie quotidienne. Et aller plus loin dans la mise en place d'un dispositif de passerelle, mieux coordonné, entre le domicile et les établissements.

L'information des administrés sur les nouveaux dispositifs qui seront mis en place à travers la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, récemment votée, est également l'un des objectifs prioritaires.

Afin de recevoir dans de meilleures conditions la population, des travaux sont prévus, dans les locaux du CCAS, à compter du second trimestre 2016.

Maison du Citoyen et de la Solidarité  
355 avenue G. de Gaulle - 13190 Allauch  
Tél : 04.91.10.44.30

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

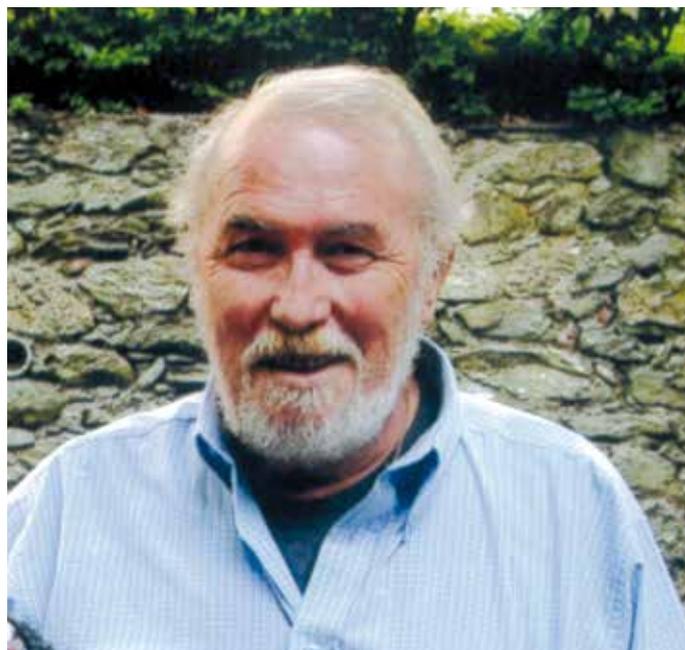
## ILS NOUS ONT QUITTÉS

**C**'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Jean Pierre LAURENTI le 6 janvier 2016. Père de deux enfants et cinq fois grand père. Jean-Pierre LAURENTI était connu de très nombreux allaudiens.

Né le 24 avril 1941 à Marseille, il suit sa scolarité à Château Gombert avant de réussir, en 1957, son certificat d'aptitude professionnelle d'électromécanicien. Il épousera, le 7 septembre 1963, Antoinette, à Allauch, qui fut elle-même conseillère municipale de 1975 à 1983.

En novembre 1975 il sera détaché en Algérie comme Chef Moniteur en téléphonie et y restera dix ans avec sa famille. A son retour à Allauch en juillet 1975, Jean-Pierre LAURENTI s'investit beaucoup dans notre commune et est très actif au niveau associatif. C'est ainsi qu'il participe à la création des CIQ d'Allauch dès 1976 et rejoint le groupe folklorique « Lei Bouscarlo d'Alau » en septembre 1984, avant d'en assurer la présidence d'octobre 1989 jusqu'à son décès.

Il adhère également en mars 2004 à la section FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en



Algérie, Maroc et Tunisie) Allauch Plan de Cuques, section dont il deviendra le Président le 9 septembre 2010. C'est avec beaucoup d'affection que nous adressons nos sincères condoléances à Antoinette, son épouse, Patrick et Bernard, ses fils et Lucie, Jules, Nestor, Emiliano et Louis ses petits-enfants.

**J**ean-Marie MIODON, l'un des derniers combattants de la seconde guerre mondiale, s'est éteint le 10 novembre dernier à l'âge de 91 ans.

Il fut le fondateur du comité du Souvenir Français d'Allauch qu'il créa en 1982.

Ancien de la 2<sup>ème</sup> Division Blindée, il a participé aux campagnes d'Afrique, d'Italie et de France et a pris une part active dans la reconquête de la liberté pour notre pays.

Titulaire de la Croix de guerre avec étoile de bronze, il a droit au port de l'insigne américain Presidential Unit Citation.

En 1962, à son retour en France, il entre au service de la commune d'Allauch et devient le directeur des services techniques.

Au nom de la municipalité, «Allauch Actualités» exprime ses plus sincères condoléances à sa famille.



HAUTE DÉFINITION

# PASSAGE DE LA TNT À LA HAUTE DÉFINITION

*Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT)  
passe à la haute définition (HD).*



**C**ette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Le rendez-vous du 5 avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire (hors Outre-Mer). Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril.

Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des foyers (Médiamétrie / CSA), environ 10% des foyers français reçoivent la télévision par une antenne râteau et ne possèdent aucun récepteur compatible avec la HD.

Pour ces foyers, il est donc primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs

(cf.test dans la brochure) afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 euros), sous peine de ne plus recevoir la télévision.

Des aides sont également prévues pour accompagner les téléspectateurs ; elles seront gérées par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR).

L'aide à l'équipement est mise en place pour l'acquisition d'un équipement TNT HD. Elle concerne les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel (ex-redevance) ne recevant la télévision que par l'antenne râteau. Son montant est de 25 euros (coût d'un adaptateur TNT HD d'entrée de gamme).

Une aide à la réception sera également disponible à partir du 5 avril pour assurer la continuité de la réception des foyers recevant exclusivement la télévision par l'antenne râteau.

**Retrouvez tous les détails des aides et la possibilité de faire une simulation en ligne sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) ou au Centre d'appel 0970 818 818 (coût d'un appel local).**